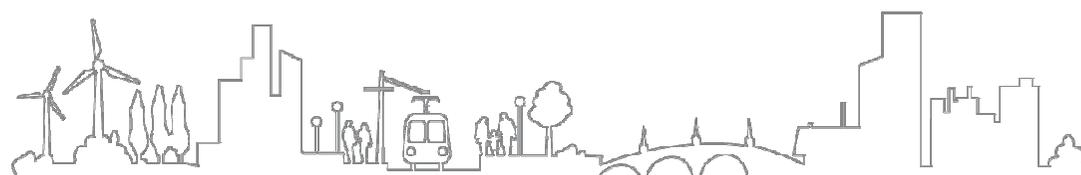




## Schéma Directeur « Devenir du Campus Vallée »

### Phase 2 – Scénarios immobiliers du Campus Vallée

Indice B – 13 juillet 2012





# SOMMAIRE

<b>1 INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
1.1 Contexte de l'étude	4
1.2 Le schéma directeur « Devenir du Campus Vallée »	4
1.3 Les enjeux de la réorganisation fonctionnelle du Campus Vallée pour l'Université Paris-Sud	6
1.4 Les objectifs des opérations fonctionnelles et immobilières pour l'aménagement du Campus Vallée	7
<b>2 LES BESOINS DE L'UNIVERSITE PARIS-SUD POUR LE CAMPUS VALLEE</b>	<b>8</b>
2.1 Présentation de la méthode par ratio pour l'établissement des besoins	8
2.2 Hypothèses de travail pour l'établissement des effectifs projetés	10
2.3 Synthèse	12
<b>3 LES SCENARIOS POUR LE DEVENIR DU CAMPUS VALLEE</b>	<b>14</b>
3.1 Les principes de construction des scénarios	14
3.2 Scénario 1	18
3.2.1 Présentation générale du scénario	18
3.2.2 Tableau de synthèse : Vue générale des opérations proposées dans le scénario 1	20
3.2.3 Carte de synthèse – scénario 1	21
3.3 Scénario 2	22
3.3.1 Présentation générale du scénario	22
3.3.2 Tableau de synthèse : Vue générale des opérations proposées dans le scénario 2	24
3.3.3 Carte de synthèse – scénario 2	25
3.4 Scénario 3	26
3.4.1 Présentation générale du scénario	26
3.4.2 Tableau de synthèse : Vue générale des opérations proposées dans le scénario 3	28
3.4.3 Carte de synthèse – scénario 3	29
3.5 Eléments financiers relatifs aux scénarios	30
3.5.1 Les coûts de mise en œuvre des scénarios	30
3.5.2 Les potentiels de valorisation	30
3.6 Analyse comparative des scénarios	32



Les consultants SCET qui participent à cette étude sont :

- Elie GEMAYEL, Chef de Projet
- Charlotte JACQUOT, Consultante programmiste – urbaniste
- Luc ANCEL, Cartographe

Ils sont accompagnés de Ducloux Economistes.

L'ensemble de l'équipe remercie chaleureusement les personnels de l'Université Paris-Sud et leurs partenaires pour leur accueil et leur participation à la constitution de ce livrable.



# 1 Introduction

## 1.1 Contexte de l'étude

L'Université Paris-Sud, qui figure dans les 50 premières universités du classement de Shanghai, est partie prenante du Plan Campus sur le plateau de Saclay. Elle est à ce titre insérée dans les dynamiques de projets scientifiques et urbains qui structurent le plateau et les agglomérations alentours dans les vallées.

L'enjeu est aujourd'hui d'assurer la continuité de l'activité d'enseignement supérieur et de recherche, d'accompagner leur développement et de soutenir l'attractivité du campus Vallée, en parallèle avec la constitution du nouveau pôle du Moulon sur le plateau (phase 1 du Plan Campus).

Aussi s'agit-il de conduire une réflexion approfondie sur l'organisation des activités de l'Université sur le Campus Vallée au fur et à mesure des recompositions du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche du plateau de Saclay et de la vallée.

## 1.2 Le schéma directeur « Devenir du Campus Vallée »

### 1.2.1 Le schéma directeur

Dans ce contexte, l'Université Paris Sud souhaite se doter d'un **schéma directeur pour le devenir du campus Vallée**. Celui-ci comprend :

- la définition d'objectifs d'organisation, de mise en cohérence et de développement de l'Université. Ils représentent le **cadre stratégique** de la réflexion et traduisent la vision globale et à long terme de l'Université.

- la **présentation des opérations immobilières** à engager (relocalisations, réhabilitations, mises en état, libérations) durant la phase « de transition » dans la mise en œuvre du plan Campus et des décisions qui ont suivi. Cette feuille de route décline les objectifs de l'Université Paris Sud en une série d'opérations phasées, synthèse pré-opérationnelle au service de la cohérence et du développement scientifique et pédagogique de l'Université Paris Sud.

### 1.2.2 Le périmètre de l'étude

Le Campus Vallée occupe **270 hectares** implantés sur les communes d'Orsay et Bures sur Yvette. Ce pôle universitaire peu dense, véritable espace botanique de qualité exceptionnelle traversé par l'Yvette, accueille :

- **3 composantes** de l'Université : l'UFR Sciences, l'UFR STAPS et la Faculté Jean Monnet (Droit Economie Gestion),
- **Des activités de recherche** couvrant des champs disciplinaires variés : physique, chimie, sciences de la terre et de l'univers, biologie, agronomie, technologies de l'information et de la communication,
- **Des services administratifs** centraux et supports de l'Université,
- **Des services étudiants** : résidences CROUS, restaurants, bibliothèque universitaire, équipements sportifs...

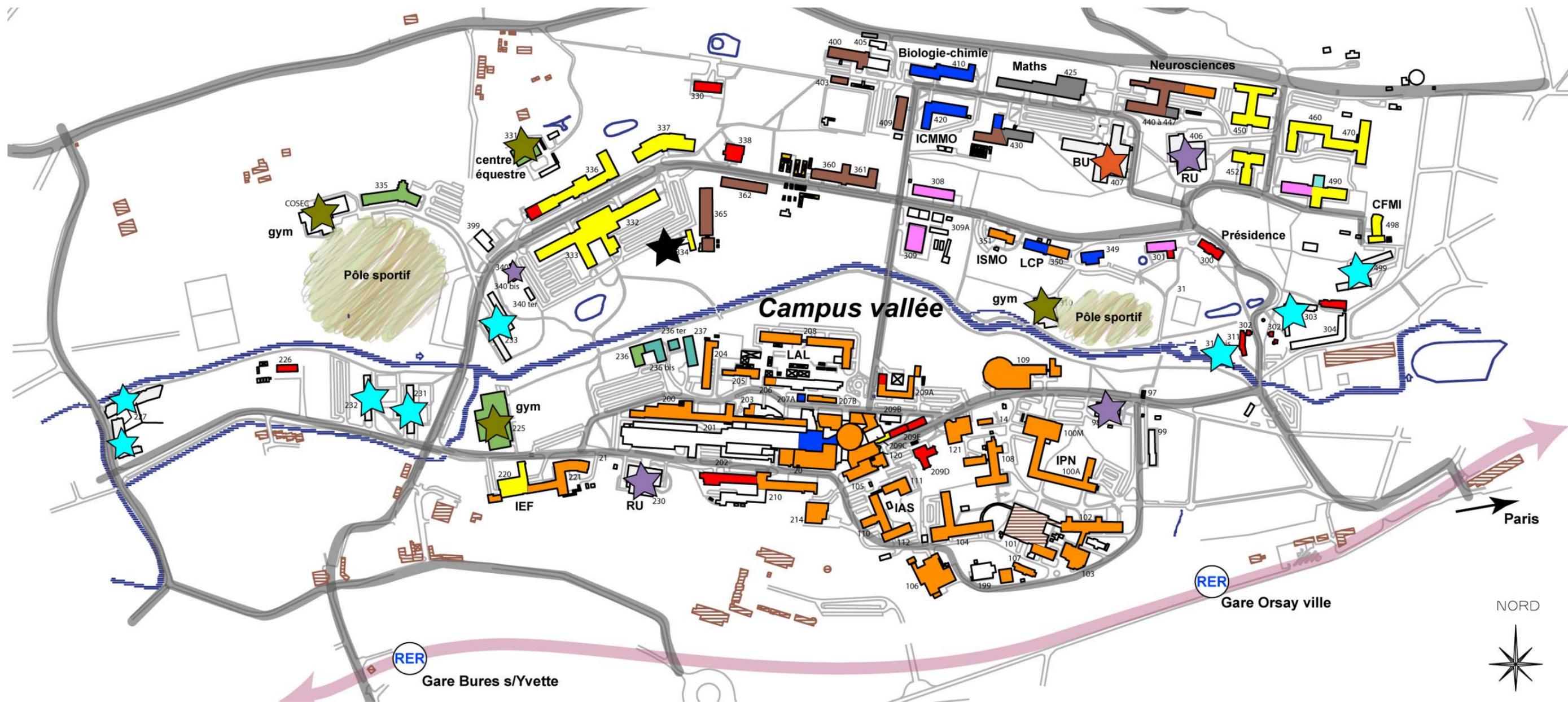
**Le schéma directeur porte sur les implantations « vallée »** de l'Université, donc hors plateau et « petit plateau » (secteur des bâtiments 500).

La présente étude concerne ainsi plus de 10 000 étudiants, chercheurs et personnels, occupant plus de 220 000 m<sup>2</sup> SHON de bâtiments (cf. tableau de synthèse ci-après, hors équipes en direction du plateau).



# Cartographie des activités actuelles de l'Université Paris-Sud sur le campus Vallée

Cartographie : SCET - Fond de carte : UPS



- |  |   |  |
|--|---|--|
| <span style="color: red;">■</span> Administration UPS              | <span style="color: orange;">■</span> physique            | <span style="color: cyan;">★</span> résidences CROUS           |
| <span style="color: magenta;">■</span> Administration UFR Sciences | <span style="color: brown;">■</span> biologie             | <span style="color: purple;">★</span> restaurant universitaire |
| <span style="color: yellow;">■</span> Enseignement UFR Sciences    | <span style="color: blue;">■</span> chimie                | <span style="color: orange;">★</span> bibliothèque             |
| <span style="color: teal;">■</span> Enseignement Droit Eco gestion | <span style="color: grey;">■</span> mathématiques         | <span style="color: green;">★</span> équipements sportifs      |
| <span style="color: green;">■</span> Enseignement STAPS            | <span style="color: lightblue;">■</span> sciences des TIC | <span style="color: black;">★</span> association étudiants     |
| <span style="color: brown;">■</span> Bâti hors UPS                 |   |  |



### 1.2.3 L'articulation avec le Plan Campus

Le schéma directeur propose **une traduction opérationnelle des objectifs de l'Université qui s'articule avec le calendrier du Plan Campus.**

Le plan Campus aménage le territoire du plateau de Saclay et des vallées à horizon long terme, suivant plusieurs phases majeures de projet. Pour l'Université Paris Sud, les reconfigurations prévues au plan Campus s'articulaient initialement en trois temps :

- 1<sup>ère</sup> phase (fin 2015) : déménagement de la biologie, la pharmacie, la chimie, ainsi que l'institut d'électronique fondamentale (Nanosciences) et deux laboratoires de médecine
- 2<sup>e</sup> phase : déménagement de la physique et des sciences de la Terre
- 3<sup>e</sup> phase : déménagement des enseignements de premier cycle (y compris l'institut Jean Monnet – antenne d'Orsay), de l'UFR STAPS et des services administratifs.

**La première phase est à ce jour validée par le Comité Interministériel** réunissant les institutions nationales impliquées dans le Plan Campus (Ministères, FCS, EPPS...). Un document (« bleu »), issu du Comité Interministériel du 16 septembre 2011, détaille aujourd'hui les opérations de cette première phase (selon avancement dans la définition des modes de financement, échéance de l'opération) à horizon 2015.

**La présente mission se base sur le contenu de cette première phase du plan Campus (horizon 2015)** telle qu'exposée dans le « bleu » du 16/09/2011 **pour définir la « phase transitoire »** pendant laquelle il s'agit d'établir une feuille de route des recompositions à engager. Sont intégrées les modifications issues du **comité interministériel du 25 novembre 2011**, telles qu'elles nous ont été transmises par l'Université (compte-rendu de réunion).

Les durées opérationnelles des projets engagés durant cette première phase du Plan Campus nous conduisent à proposer d'**établir le schéma directeur « Campus Vallée » et sa feuille de route à horizon 2018.**

Les données actuelles ne permettent pas d'envisager raisonnablement la réalisation de **phases ultérieures** à un horizon visible. De ce fait, et à la demande de l'université, tout au long de la présente étude la SCET se basera sur une stabilisation des mouvements vallée-plateau à la suite de la réalisation des opérations validées dans le "bleu" du 16/9/11, des compléments issus de la réunion interministérielle du 25 novembre 2011 ainsi que les autres opérations en cours – notamment dans le cadre du CPER – validées par l'université.

## 1.3 Les enjeux de la réorganisation fonctionnelle du Campus Vallée pour l'Université Paris-Sud

### ■ Transversal

Maîtriser ses coûts de fonctionnement en gardant des surfaces (entre plateau et vallée) cohérentes avec ses moyens actuels et prévisionnels

Limiter les coûts générés par les opérations de réorganisation fonctionnelle dont l'impact sur l'optimisation des occupations est faible

Limiter les coûts humains et financiers de relocalisations trop nombreuses d'entités et composantes

### ■ Enseignement supérieur

Optimiser les occupations

Constituer des polarités d'enseignement et de services mutualisés

Adosser les formations à la recherche

Mettre en place des plates-formes pédagogiques transdisciplinaires et des pôles regroupant plusieurs domaines d'enseignement

### ■ Recherche

Développer l'activité de recherche du campus sur les axes de recherche attractifs et visibles à l'échelle nationale et internationale

Développer les activités de transfert et l'innovation sur le campus



## ■ Vie de campus

Créer des pôles de vie pour les étudiants et les chercheurs, complémentaires aux projets envisagés sur le plateau

## ■ Aménagement

Développer l'animation culturelle et sportive du campus

Etablir un développement cohérent avec les espaces environnants à travers des programmations d'équipements introduisant une mixité

Etre partie prenante du schéma d'aménagement des flux / des mobilités sur le campus

Préserver la qualité des espaces naturels et botaniques du campus

Garder une marge de manœuvre pour les extensions futures non prévisibles à ce jour, principalement en foncier mais éventuellement en surfaces bâties

## 1.4 Les objectifs des opérations fonctionnelles et immobilières pour l'aménagement du Campus Vallée

### ■ Transversal

T1 Maintenir dans la mesure du possible, en lieu et place, les usagers dont les locaux sont adaptés aux besoins et activités actuelles et futures, dès lors que ces locaux sont dans un état technique correct, et accessibles aisément

### ■ Enseignement supérieur

E1 Réaménager les locaux d'enseignement en proposant des salles adaptées aux besoins (nombre, typologie), accessibles à tous (mutualisation des moyens) et dans un état technique moyen, satisfaisant ou très satisfaisant

E2 Proposer une implantation des bâtiments d'enseignement assurant la proximité avec les activités de recherche

E3 Organiser des ensembles immobiliers faisant office de pôles d'enseignement composés de salles mutualisées pour tous les usagers L et M du campus (salles banalisées, salles de langues, informatique, examens, amphithéâtres)

E4 Disposer d'un logiciel de gestion des salles permettant à tous l'accès aux salles d'enseignement banalisées, de langues, informatiques, d'examen, et aux amphithéâtres

### ■ Recherche

R1 Proposer une réorganisation immobilière des activités de recherche cohérente avec la stratégie scientifique de l'université et avec les projets des laboratoires

R2 Assurer l'accès des chercheurs aux projets de transfert et d'incubation prévus à Saclay et sur les territoires environnants

### ■ Vie de campus

V1 Organiser les activités d'enseignement et de recherche autour et à proximité des services existants (RU, BU) et futurs (maison des étudiants, installations sportives...)

V2 Prévoir des lieux de convivialité (de proximité) dans les réaménagements proposés

### ■ Aménagement

A1 Envisager la mobilisation des bâtiments libérés pour l'implantation d'équipements publics dans les espaces du campus perméables à des usagers et à des activités non universitaires (habitat, culture, sport)

A2 Mettre en œuvre la reconfiguration des activités du campus au regard de la configuration du réseau de transport, des caractéristiques des accès et des voiries (anticiper l'évolution des flux)

A3 Mettre en place des parcours et des projets valorisant les caractéristiques botaniques et paysagères du campus



## 2 Les besoins de l'Université Paris-Sud pour le campus Vallée

### 2.1 Présentation de la méthode par ratio pour l'établissement des besoins

*NB : les éléments exposés dans ce chapitre sont issus du livrable de la phase 1 "Etat des lieux et Besoins". S'y reporter pour davantage de détails.*

Afin d'analyser l'**occupation actuelle** des locaux de l'Université Paris Sud, la SCET a recueilli - lors de la phase 1 de cette étude - les surfaces existantes. Ces surfaces détaillées ont été synthétisées par familles d'usages :

- ◆ Enseignement,
- ◆ Recherche,
- ◆ Administration
- ◆ Logistique,
- ◆ Documentation,
- ◆ Vie sociale et services de vie étudiante,
- ◆ Autres.

afin de les comparer aux besoins théoriques de surfaces.

L'objectif est de comparer à partir des effectifs actuels, les besoins théoriques avec les surfaces actuelles en identifiant quelles sont les activités concernées par un manque ou un surplus de surface.

Nous attirons l'attention sur le fait que **cette approche concerne uniquement l'aspect quantitatif** des espaces et ne tient nullement compte de l'adaptation des locaux existants aux besoins.

C'est pourquoi cette analyse est complétée par une analyse **fonctionnelle plus qualitative** issue à la fois des entretiens effectués avec les différents représentants d'utilisateurs et d'analyses de sites après visites.

Le tableau de synthèse, donne à titre indicatif les "besoins théoriques" qui découlent de l'application directe de ratios (cf. infra). **Ces besoins n'ont pas valeur de règle absolue, mais tentent de donner une tendance.**

Aussi, s'agissant majoritairement de locaux existants (et non à construire), leurs caractéristiques peuvent parfois limiter considérablement leur capacité de s'adapter à de nouvelles fonctions. D'où la **nécessité d'interpréter avec prudence les marges affichées.**

#### ◆ Recueil des surfaces existantes

Au lancement de l'étude, la SCET a remis à chaque responsable d'unité un tableau type à renseigner mettant en rapport les effectifs étudiants, enseignants, chercheurs, BIATOS, avec les Surfaces Hors Œuvre Nettes (SHON) occupées par chaque entité universitaire.

#### ◆ Méthodologie du ratio par personne

Le mode de calcul par ratio repose sur une approche d'usage fonctionnel d'espace. Sans forcément tenir compte du statut administratif de la personne comptabilisée, nous dimensionnons les espaces en fonction des personnes physiques effectuant une tâche similaire dans un type d'espace identifié.

- ◆ Les effectifs étudiants agrègent les effectifs LMD, les effectifs des DU, de la PACES.
- ◆ Les postes de recherche concernent les enseignants-chercheurs, les chercheurs, les doctorants et les ingénieurs et techniciens de recherche.
- ◆ Les postes administratifs concernent tous les BIATOS hormis ceux affectés à la recherche.

Les ratios utilisés sont ceux établis par la SCET, à partir de son expérience dans la programmation d'établissements d'enseignement supérieur. Ces ratios ont été obtenus sur la base d'analyse des grilles horaires d'universités et d'écoles d'ingénieurs dans le cadre de mission de programmation technique détaillée aboutissant à la conception architecturale. Ils sont établis finement en fonction des usages (type d'enseignement, thème de recherche, services supports, etc.).

Multipliés par les effectifs adéquats (étudiants, personnels, etc.), on obtient une première **surface théorique** que l'on peut comparer avec la surface actuelle des implantations Vallée de l'Université.



**Les besoins** pour l'enseignement et pour la recherche ont été calculés en fonction du domaine étudié.

Certaines surfaces de recherche, très spécifiques, sont exclues de l'analyse ratio.

Pour des ensembles agrégeant plusieurs formations auxquelles s'appliquent des ratios différents, un ratio pondéré selon les effectifs a été calculé.

Les besoins en bibliothèque, vie de campus sont calculés selon l'effectif global d'étudiants prévus à terme.

Les besoins en surfaces comprennent à la fois les surfaces d'enseignement (salles banalisées, amphithéâtre, salles de TP), et les locaux d'encadrement (locaux des enseignants, des équipes pédagogiques...) pour les bâtiments d'enseignement de l'UFR Sciences ainsi que pour l'UFR STAPS.

L'analyse de la formation continue ne fait pas l'objet d'un ratio.

Les ratios SR 97 (référentiel du MESR datant de 1997 et dépassé depuis la réforme LMD) sont mentionnés dans le tableau ci-contre à titre indicatif.

**Lecture de l'analyse :**

- ♦ Le pourcentage indiqué correspond à la proportion de surface "excédentaire" ou "manquante". Il est calculé de la façon suivante :  $\% = (\Delta / \text{Total}) * 100$
- ♦ Cellules **vertes** : surconsommation de surfaces / besoins théoriques
- ♦ Cellules **orange** : surfaces contraintes / besoins théoriques

NB : au vu des limites de la méthode et de la précision des données d'entrée, un écart (positif ou négatif) de moins de 10% est considéré comme non significatif.

SCET			SR 97
m <sup>2</sup> utiles par pers	ratio m <sup>2</sup> utiles / SHON	m <sup>2</sup> SHON par pers	m <sup>2</sup> SHON par étudiant

Enseignement	selon l'effectif étudiant L,M,D et autres			par étudiant
UFR Droit, Economie, SHS	1,8	1,5	2,70	2,90
Sciences dures yc médecine hors 1ère année	3,3	1,5	4,95	4,65
Médecine 1ère Année	1,7	1,5	2,55	
Ecole d'ingénieur	6	1,5	9,00	-

Recherche	selon l'effectif chercheurs, D, IRTF			par étudiant
Bureaux (y compris salles réunion, ...)	12	1,4	16,80	0,30
Labos paillasses (uniquement bur + labos)	25	1,5	37,50	0,45

Autres locaux	selon l'effectif concerné			par étudiant
BU (ratio par étudiant)	1	1,2	1,2	1,65
Sport hors STAPS (ratio par étudiant)	0,3	1,2	0,36	0,33
Vie sociale et services (ratio par étudiant)	0,5	1,4	0,7	0,22
Administration et logistique (ratio par agent)	20	1,4	28	0,44



## 2.2 Hypothèses de travail pour l'établissement des effectifs projetés

Les projections d'effectifs restituées dans le présent livrable reflètent :

- ♦ **l'expression des composantes** en termes d'évolution d'effectifs d'étudiants et de chercheurs, telle qu'exprimée lors des entretiens et traduite dans les documents communiqués par les personnes ressources sur les effectifs et les surfaces (tableau de recueil des données).  
Ces données ont été **validées par la Présidence de l'Université**.
- ♦ **le contenu des fiches synthétiques établies dans le cadre du Plan Campus Saclay**, pour les entités inscrites dans des projets de déménagement de la vallée vers le plateau.

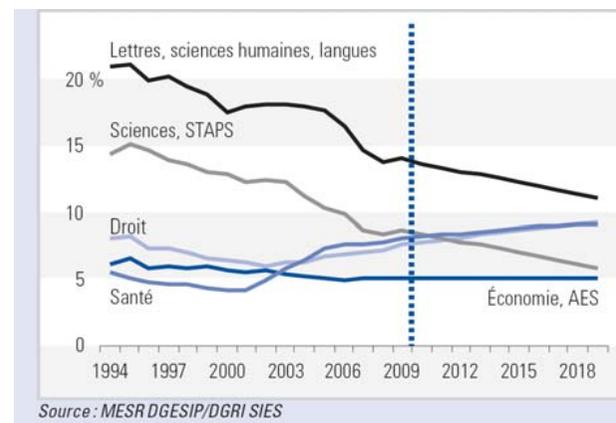
Pour information, le graphique ci-contre et son commentaire synthétisent les projections établies au niveau national par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

### ■ Pour l'enseignement

- ♦ **une progression des effectifs de Master et de doctorats en Sciences, toutes filières confondues**, en lien avec l'attractivité nouvelle conférée par les projets du plateau de Saclay (rapprochement des laboratoires d'écoles et des spécialités avec celles propres à l'Université Paris 11), et déjà établie et reconnue en particulier pour les mathématiques et la physique (cf. classement de Shanghai). A horizon 10 ans, l'UFR Sciences table sur **10 %** d'augmentation des effectifs de master et doctorats.
- ♦ **Les effectifs de Licence** du fait de la baisse du nombre de bacheliers, et au regard de la progression globale d'effectifs de 2 à 3% par an pour l'Université dans son ensemble, **connaissent une augmentation de 10 % également** (hors PACES).

- ♦ **L'UFR de STAPS affiche une augmentation de 20%** de ses effectifs étudiants à horizon 10 ans. Cette croissance tient à l'engouement actuel pour les métiers du management du sport (qui conduit à l'ouverture de nouvelles formations, en particulier de master), et se place dans la poursuite de l'augmentation d'effectifs enregistrée ces dernières années (à l'Université Paris-Sud comme au niveau national)
- ♦ **L'UFR de Droit-Eco-Gestion vise une hausse des effectifs du Droit de 4% par an**. La concurrence existant sur les filières **Economie-Gestion** autorise à cibler une **stabilisation** des effectifs à horizon 10 ans.  
Rem : une pondération a été effectuée sur la base des volumes d'étudiants de Droit d'une part, et d'Economie Gestion d'autre part, présents à Orsay (3/4 – 1/4)

### Tendances Nationales



Ces tendances sont basées sur la Note d'Information 10.07 du mois d'octobre 2010 publiée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Cette note s'attache à effectuer des prévisions d'effectifs dans l'enseignement supérieur à l'horizon 2019.

En résumé :

- ♦ Hausse du nombre de bacheliers ;
- ♦ Baisse de la part de bacheliers s'inscrivant à l'Université ;
  - Baisse du nombre de bacheliers s'inscrivant à l'Université
- ♦ Baisse du taux d'étudiants poursuivant en Lettres et Sciences
  - Diminution du nombre d'étudiants en Lettres et en Sciences
- ♦ Augmentation des effectifs en Droit, stabilisation en économie et AES.



■ Pour la recherche

- ◆ L'UFR de Sciences cible une augmentation de 5 % pour les effectifs des laboratoires de recherche restant localisés dans la vallée. Les laboratoires inscrits dans des opérations Campus ne font pas l'objet d'une analyse théorique par ratio : le dimensionnement appliqué dans ce livrable reflète les données transmises par l'Université dans ses fiches synthétiques d'opérations pour la mise en œuvre du plan Campus.

- ◆ L'UFR STAPS affiche une hausse de 40% des effectifs de recherche, en particulier en lien avec les perspectives de développement des thématiques « sport » et « sciences sociales » sur le plateau de Saclay, et en relation avec les développements prévus en Sciences et Santé (équipes transdisciplinaires de recherche).

■ Pour l'administration

- ◆ Paris-Sud table sur une stabilisation des effectifs administratifs à l'Université.

Tabl. : projections d'effectifs enseignement et d'effectifs recherche entre vallée et plateau

Discipline	UFR Sciences	Localisation	Effectifs actuels				Effectifs projetés enseignement		Effectifs projetés recherche					Nom Projets	
			L, M	D	stagiaires	recherche	% evolution L,M,D	effectif L,M projeté	% evolution chercheurs	effectif projeté cherc. + stag. + doct.	dont sur le plateau	échéance	restant ds la vallée		
Phy	LPTMS	100A	2	12	1	42	10,0%	2		90	90	2017		matière et rayonn	
Phy	LPT	210	6	21	2	64	10,0%	7	5,0%	92			92		
Phy	LPGP	210, 214	22	19	1	45	10,0%	24	5,0%	70			70		
Phy	Laster Alyxan	207			0	15			5,0%	16			16		
Phy	LAL	200, igloo, hall 2, 203, 204, 205, 206, 208, 209A	2	31	9	300	10,0%	2	5,0%	359			359		
Phy	ISMO	210, 214, 350,351	-	-	-	-		-		190	190	2015			
Phy	IPN	100A, 100M, 101B, 102C, 103D, 104, 106, 107, 109N	133	28	9	299	10,0%	146	5,0%	354			354		
Phy	IAS	105, 120, 121, 209G	50	28	4	146	10,0%	55	5,0%	189			189		
Phy	IMNC	440-447		10	1	20			5,0%	32	32				neurosciences
Phy	INSERM	440-447	6	5	1	26	10,0%	7	5,0%	34	34				neurosciences
Phy	IEF	200-221	252	82	5	156	10,0%	277	5,0%	259			259		
Phy	CSNSM	104, 108		16	2	75			5,0%	97			97		
Mat	LMO	425, 430	251	77	6	208	10,0%	276	5,0%	310			310		
Chi	LCP	349, 350	50	24	2	70	10,0%	55	5,0%	102			102		
Chi	CLIO	201, 207	109	1	1	17	10,0%	120	5,0%	19			19		
Chi	ICMMO	410, 415, 420, 433	-	-	-	-		-		384	384	2017			
Bio	ESE	360, 362, 365	120	-	-	-	10,0%	132		226	226	2017			ideev
Bio	IGM	400, 403, 409	172	31	4	143	10,0%	189	5,0%	189					I2bc
Bio	IBBMC	430	66	15	2	67	10,0%	73	5,0%	89	Campus CNRS à Gif ?	Fiche non validée - en attente			neurosciences
Bio	IBAIC	440-447	37	26	4	122	10,0%	41	5,0%	161					
Bio	CNPS	440-447			3	84			5,0%	91	(+10% sur 5 ans)	Fiche CNRS-CEA -		neurosciences	
TIC	LRI	490	-	-	-	-		-		-	déjà sur le plateau				



## 2.3 Synthèse

Le tableau de la page suivante se base sur les données communiquées par l'Université dans le cadre de cette étude, au 13 janvier 2012, et complétées par plusieurs allers-retours (23 janvier – 16 avril).

**Il a été validé par la présidence de l'université et les parties prenantes** (réunion du 27/1/12 et ajustements qui ont suivi).

### 2.3.1 Enseignement

Les effectifs étudiants indiqués sont ceux connus au 30 juin 2011.

Ils incluent la PACES dans sa configuration actuelle. La progression de +10% à horizon 2017 n'est pas appliquée à la PACES : l'effectif projeté de la PACES représente l'intégralité de cette section d'enseignement (dans le cas où l'Université se voyait contrainte de l'héberger entièrement, du fait d'une inadéquation des calendriers de l'opération Campus « Pharmacie-Biologie-Santé » avec le projet de Centre Interdisciplinaire de la Vallée Scientifique de la Bièvre).

L'effectif projeté comptabilise l'ensemble des inscrits à la formation d'Optométrie du fait du rapatriement projeté des personnels et étudiants hébergés aux Ullis. Une progression de 10% a été appliquée.

Les projections de l'UFR de Sciences excluent les 1 564 étudiants concernés par un déménagement à terme sur le plateau, à savoir :

- ♦ l'enseignement mutualisé de la biologie : M1 et M2 des filières biologie santé, CAPES Agrégation, EBE, BBS, soient 473 étudiants.
- ♦ L'enseignement de physique tel que validé par le Comité de Pilotage interministériel de novembre 2011 : L3, M1 et M2, soient 846 étudiants présents aujourd'hui dans la vallée (effectif de 925 étudiants à terme, sur le plateau)
- ♦ L'enseignement de chimie concerné par l'opération ICMMO : M1 et M2, soit 245 étudiants.

### 2.3.2 Recherche

Le tableau distingue les laboratoires de recherche dont l'implantation dans la vallée est confirmée, de ceux inscrits dans des opérations Campus et voués à être relocalisés hors de la vallée, donc hors du périmètre de cette étude.

Les effectifs de recherche des laboratoires restant dans la vallée reprennent les indications fournies par les laboratoires.

Les données relatives aux laboratoires dont le déménagement sur le plateau est prévu sont issues de la mission Campus et en particulier des fiches de synthèse communiquées au Comité de pilotage interministériel pour la mise en œuvre de la phase 1 du plan Campus Saclay.

Les besoins théoriques n'incluent pas les surfaces «UDIL» (ex-LURE).

### 2.3.3 Administration

L'Université Paris-Sud affiche une stabilité des personnels des Services Centraux, ainsi que des personnels administratifs de l'UFR Sciences hors de toute considération de mutualisation de certains services présentant dans une certaine mesure des « doublons ». Il n'est pas tenu compte de certaines mutualisations pouvant être envisagées dans quelques services redondants.

### 2.3.4 Vie étudiante

La catégorie « vie étudiante » regroupe ici les surfaces de services de vie universitaire de proximité, telles que les espaces cafétéria, les espaces de convivialité... utilisés autant par les étudiants que par les chercheurs (dans le cas où les surfaces sont localisés dans des bâtiments dits de recherche).

La Bibliothèque Universitaire, à terme, malgré la présence d'un Learning Centre sur le plateau et la nécessaire complémentarité à instaurer entre les deux équipements, attirera vraisemblablement les étudiants localisés sur le petit plateau, dans la vallée, et au-delà. C'est pourquoi les projections théoriques de surfaces sont appliquées à toute la population étudiante.

En revanche, la restauration universitaire, dont la fréquentation tient à la proximité des lieux d'enseignement et de recherche, voit ses besoins calculés sur la base des effectifs étudiants, de chercheurs et de personnels administratifs présents à terme uniquement dans la vallée.



## TABLEAU DE SYNTHÈSE DES BESOINS THÉORIQUES

	EXISTANT Vallée							PROJECTIONS Vallée				Effectifs relocalisés sur le Plateau (pm)	
	Effectifs étudiants	Effectifs recherche	Effectifs administratifs	Surfaces SHON	Ratio existant	Ratio SCET	Delta	Evolution	Effectifs	Surfaces théoriques	Δ besoins - surf. actuelles		Effectifs
<i>(Effectifs arrêtés au 30/06/11)</i>													
<b>Enseignement</b>													
UFR Sciences	5 684			53 785	9,46	4,95	>	10%	5 257	26 024	>		1 564
UFR STAPS	1 140			3 678	3,23	4,95	<	20%	1 368	6 772	<		
UFR Droit Economie Gestion	935			2 500	2,67	2,70	≈	35%	1 262	3 408	<		
<b>TOTAL</b>	<b>7 759</b>			<b>59 963</b>				<b>2%</b>	<b>7 888</b>	<b>36 204</b>			<b>1 564</b>
				<i>ratio global actuel</i>	<b>7,73</b>	<b>4,86</b>	<b>59%</b>						
				<i>ratio effectif projeté / surfaces actuelles</i>	<b>7,60</b>	<b>4,86</b>	<b>56%</b>						

◆ Les effectifs "Enseignement UFR Sciences" intègrent les effectifs de la PACES, à hauteur des effectifs arrêtés au 30/06/2011 pour les effectifs actuels, et dans sa totalité (soient 1053 étudiants) pour l'établissement des besoins théoriques (voir explication p. précédente). Il est à noter que l'UFR Sciences accueille ponctuellement une partie des étudiants de l'UFR STAPS (à hauteur de 8 salles de 30 places env.), ainsi qu'une partie des étudiants Polytech (salles de TD).

◆ Le ratio de 4,95 pour le STAPS comprend habituellement les installations sportives, ici traitées distinctement (catégorie vie étudiante : installations couvertes des bâtiments 310, 225, 231) du fait de l'utilisation conjointe de ces installations par les étudiants STAPS et les inscrits au SUAPS. Cette distinction explique dans une certaine mesure la situation de contrainte pour l'enseignement de STAPS dans ses locaux actuels.

Recherche "Vallée"													
Recherche - Mathématiques		304		4 100	13,48	16,8	-20%	6%	322	5 418	-24%		
Recherche - Chimie		115		4 529	39,52	37,5	5%	6%	121	4 551	0%		
Recherche - Physique		1 387		44 829	32,32	37,5	-14%	6%	1 329	49 827	-10%		
Recherche - Physique Hors ratios				18 719						18 719			
Recherche UFR STAPS		87		390	4,48	25,0	-82%	40%	122	3 045	-87%		
Surfaces ex-UDIL				17 452									
Recherche - autres entités / services				109						109			
<b>TOTAL</b>		<b>1 893</b>		<b>90 128</b>				<b>0%</b>	<b>1 894</b>	<b>81 670</b>			

◆ Les effectifs de la recherche "Vallée", toutes disciplines confondues, incluent les doctorants, et comptabilisent les stagiaires à hauteur de 4 stagiaires pour 10 chercheurs (avec ratio de surfaces = 3 m<sup>2</sup> SHON / stagiaire)

Recherche "en direction du plateau"						
Recherche - TIC (LRI dans Digiteo)		NC		344	-	
Recherche Chimie (ICMMO)		NC		11 462	-	
Recherche Biologie (ESE dans Ideev)		NC		7 985	-	
Recherche Biologie (IGM dans I2BC)		178		6 087	34,14	
Recherche Biologie (Neurosciences)		322		12 660	39,29	
Recherche Physique (Neurosciences)		62		1 830	29,33	
Recherche Physique (LPTMS)		55		1 024	18,53	
Recherche Physique (ISMO)		171		6 165	36,05	
<b>TOTAL</b>		<b>789</b>		<b>47 556</b>		

◆ Les effectifs de la recherche "En direction du Plateau" sont tirés des fiches communiquées par la Mission Campus dans le cadre du projet Plateau de Saclay.

Administration													
Services centraux et accueil du public			297	8 342	28,09	18	56%	0%	297	5 346	56%		
Services UFR Sciences			126	2 890	22,94	18	27%	0%	126	2 268	27%		
<b>TOTAL</b>			<b>423</b>	<b>11 232</b>				<b>0%</b>	<b>423</b>	<b>7 614</b>			

Vie de campus													
Enseignement LM Sciences	5 684			948	0,17	0,7	-76%		5 257	3 680			
Mathématiques	285			0	0,00	0,7	-100%		322	226			
Chimie	112			185	1,65	0,7	136%		121	85			
Biologie	450			0	0,00	0,7	-100%		0	0			
Physique	1 409			342	0,24	0,7	-65%		1 329	930			
UFR STAPS	1 140			78	0,07	0,7	-90%		1 368	958			
UFR Droit Economie Gestion	935			0	0,00	0,7	-100%		1 262	884			
Restauration	10 075			11 015	1,09	1,4	-22%		8 261	11 565			
Bibliothèque universitaire	6 131			9 840	1,60	1,2	34%		8 390	10 068			
Installations sportives couvertes				11 589						11 589			
Installations sportives Châtenay-M <sup>y</sup>				4 515									
<b>TOTAL</b>				<b>33 997</b>						<b>39 984</b>			

◆ La catégorie dite "vie de campus de chaque discipline et UFR prend en compte les besoins de la population LMD ainsi que la population de chercheurs, pour l'analyse de l'existant. Les besoins théoriques sont calculés sans prendre en compte les effectifs étudiants et de recherche voués à être relocalisés à terme sur le plateau.

◆ Le ratio "vie de campus appliqué à la Restauration est basé sur l'ensemble de la population universitaire (étudiants, chercheurs, administratifs) de la vallée (actuelle et projetée). En revanche, la bibliothèque universitaire étant susceptible de capter une population étudiante localisée à terme sur le petit plateau ou au-delà, le besoin théorique en surfaces documentaires se base sur la totalité de la population étudiante projetée (L, M, D).

◆ Les installations sportives couvertes de Châtenay Malabry sont actuellement utilisées par les étudiants, en particulier STAPS. Elles sont indiquées ici mais ne sont pas comptabilisées dans le total des surfaces UPS du campus Orsay vallée. Ces surfaces ne seront plus disponibles à terme du fait de la libération totale du site de Châtenay-Malabry (dans le cadre de l'opération Campus Saclay, phase 1, "Biologie-Pharmacie-Santé"). Pour assurer les besoins en pratique sportive, l'UPS utilise également les locaux du COSEC (Bures-sur-Yvette) et des locaux mis en location par les collectivités locales.

Logistique - technique													
Division des formations Sciences				3 429						3 429			
Recherche - Mathématiques				513						513			
Recherche - Chimie				1 903						1 903			
Recherche - Biologie				1 601						1 601			
Recherche - Physique				2 349						2 349			
Services centraux et campus				2 064						2 064			
Services UFR Sciences				2 437						2 437			
<b>TOTAL</b>				<b>14 296</b>						<b>14 296</b>			

◆ Les surfaces "logistique et technique" de la Recherche en Physique sont majoritairement représentées par les surfaces logistiques des laboratoires de Physique à l'exception de celles du LAL, de l'IPN et de l'IAS, agrégées dans la catégorie "Recherche Physique hors ratio"

<b>Autres</b>				<b>13 322</b>						<b>13 322</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>7 759</b>	<b>1 893</b>	<b>423</b>	<b>270 495</b>					<b>10 205</b>	<b>193 091</b>			<b>3 048</b>
				<b>10 075</b>									



## 3 Les scénarios pour le devenir du Campus Vallée

### 3.1 Les principes de construction des scénarios

#### 3.1.1 Définitions et impact

Un schéma directeur est une étude se situant à une échelle stratégique. Même si elle intègre des données à relativement court terme, il s'agit avant tout d'une vision à moyen terme – voire long terme lorsque c'est possible – de l'évolution de l'immobilier universitaire. Immobilier qui reste un outil au service des différentes missions de l'établissement (enseignement, recherche, transfert...) et qui impacte autant ces missions que l'aménagement du territoire et l'interaction entre l'établissement et la Ville.

La démarche poursuivie dans cette étude est :

- Un recueil des données, documentaire et à travers des visites de site et des rencontres avec les personnes ressources désignées par l'université,
- Une analyse quantitative (tableau ci-avant) et qualitative (cf. livrable "Etat des lieux et Besoins") de l'existant,
- Une hypothèse d'évolution - principalement quantitative puisqu'il s'agit des effectifs projetés (enseignement, recherche, administratifs...) - émise par les différentes entités et validée par la présidence, garante de la cohérence de la vision et de la politique globale de l'université (cf. tableau de synthèse ci-avant),
- Une méthode de calcul des besoins théoriques (ratios, cf. tableau de synthèse ci-avant) proposée par la SCET et validée par le comité de pilotage,
- Une mise à plat des enjeux et objectifs du schéma directeur œuvrée de concert avec l'université (cf. chapitre 1 ci-avant) et prenant en compte des données issues de l'étude menée par la CAPS sur le devenir du site.

**Partant de ces données stabilisées, les scénarios ci-après proposent des solutions spatiales différentes pour répondre aux mêmes besoins théoriques de la communauté universitaire. D'où l'importance de stabiliser ces besoins dits "théoriques"** (stabilisation réalisée dans les phases précédentes).

Au vu des multiples facteurs, contraintes et objectifs – qui peuvent parfois se neutraliser – il est quasi utopique de réaliser un scénario parfait. Dans ce qui suit, il s'agira davantage de propositions cohérentes ayant chacune sa logique, ses avantages et ses inconvénients.

Aussi, le choix de scénario à opérer à la fin de cette phase 2 "Scénarios" ne verrouille pas définitivement l'avenir mais donne l'orientation préférentielle du comité de pilotage pour l'un des scénarios, éventuellement avec des adaptations à prendre en compte pour passer à l'étape suivante et ultime de cette étude, phase 3 "schéma directeur".

L'impact tangible de ce choix dans l'immédiat peut résider dans les opérations à lancer à très court terme. Pour le reste, le schéma directeur se doit d'être actualisé au gré des grandes décisions et événements exceptionnels non prévisibles à ce jour, et en tout état de cause tous les 2 à 3 ans.

#### 3.1.2 Les principes de construction

La construction de chaque scénario s'est basée sur des éléments solides et partagés avec l'université :

- L'état actuel – qualitatif et quantitatif – du patrimoine
- La projection des besoins théoriques, basée sur des hypothèses d'évolution des effectifs (tous deux validées, cf. ci-avant)
- La déclinaison des enjeux en objectifs thématiques (cf. ci-avant)
- La prise en compte des coups partis et projets à venir :
  - ◆ Phase 1 du plan Campus, telle qu'exposée dans les 2 derniers copil interministériels de 2011 (septembre – CR officiel, et décembre)
  - ◆ CPER, en leur état d'avancement selon les informations disponibles
  - ◆ Projets des collectivités, selon les informations disponibles



Chaque scénario est présenté au travers de :

- Une **description des réorganisations proposées à horizon moyen terme**, traduisant les grands principes d'aménagement retenus dans le scénario pour le Campus Vallée, par grandes thématiques « enseignement », « recherche », « administration » et « vie de campus »
- Une **cartographie générale**, à mettre en parallèle avec la cartographie de l'état actuel (cf. première partie de ce document).
- Un **tableau de synthèse des surfaces** mettant en parallèle par famille d'usage des locaux (enseignement, recherche, vie de campus, administration...) l'état actuel, les besoins théoriques et les surfaces induites par le scénario.

Rappelons que – comme convenu avec l'université – chaque scénario présente un "état stabilisé" à moyen terme (2018 ?) une fois réalisés les transferts actés vers le plateau. Les réorganisations envisagées dans le cadre de chaque scénario doivent faire l'objet d'une réflexion amont, puis d'actualisations régulières, permettant leur bon enchaînement et leur articulation avec les opérations Campus et les coups partis tels qu'ils ont été portés à notre connaissance, jusqu'à l'aboutissement au "scénario stabilisé".

A ce titre, les tableaux de surface des scénarios ne constituent pas une vérité absolue contrairement à ce que leur niveau de précision très poussé pourrait laisser entendre. Il s'agit là d'une tendance générale pour dégager des orientations qui doivent rester au niveau d'un schéma directeur.

Pour les besoins de l'étude et afin de garder une vision globale cohérente avec l'échelle d'un schéma directeur sans se perdre dans les détails, nous avons subdivisé le campus vallée en **5 zones immobilières** dans / entre lesquelles nous proposons des opérations de réorganisation, mutation, abandon...

Ces 5 zones, utilisées dans la présentation de chaque scénario ainsi que dans le tableau de synthèse des surfaces se déclinent comme suit :

- **Pôle physique 100 et 200** : tout bâtiment numéroté dans ces 2 séries de centaines, ainsi que les bâtiments 97, 98 et 99.
- **Cote 300 Est** : ensemble des bâtiments situés entre l'entrée de campus à Orsay jusqu'à l'axe transversal (nord-sud) séparant le campus en 2 (soient les bâtiments 300, 301, 302, 303, 304, 310, 311, 311bis, 349, 350, 350 bis, 351, 308, 309, 309 A et annexes), et à terme, l'institut des mathématiques.
- **Cote 300 Ouest** : bâtiments de la cote 300 à l'Ouest de l'axe transversal (nord-sud) séparant le campus en 2, soient les bâtiments 360-361, 362, 365 et les espaces extérieurs (couverts ou non) et les bâtiments 330, 338.
- **Secteur 1er cycle et faculté Jean Monnet** : ensemble immobilier 332-333, 336, 337, 340 et 340 bis et ter, 334, 399, y compris le bâtiment 335. Le secteur englobe les préfabriqués occupés aujourd'hui par l'antenne Jean Monnet et une partie de l'UFR STAPS (bâtiments 236, 236 bis et ter, 237). Le secteur comprendra bientôt la Maison de l'Etudiant (CPER).
- **Cote 400** : tous les bâtiments de la série 400.

Trois scénarios sont présentés ci-après:

Le scénario 1 propose une **réorganisation des activités du campus Vallée répondant successivement aux besoins fonctionnels des composantes et services** de l'Université, au fil des libérations de bâtiments par les entités concernées par des déménagements (opérations CPER, plan Campus).

Le scénario 2 vise à une **réorganisation globale du campus** sur la cote 400, la cote 300 Est et le secteur 100-200, et nécessite une **mutualisation plus poussée des locaux d'enseignement**.

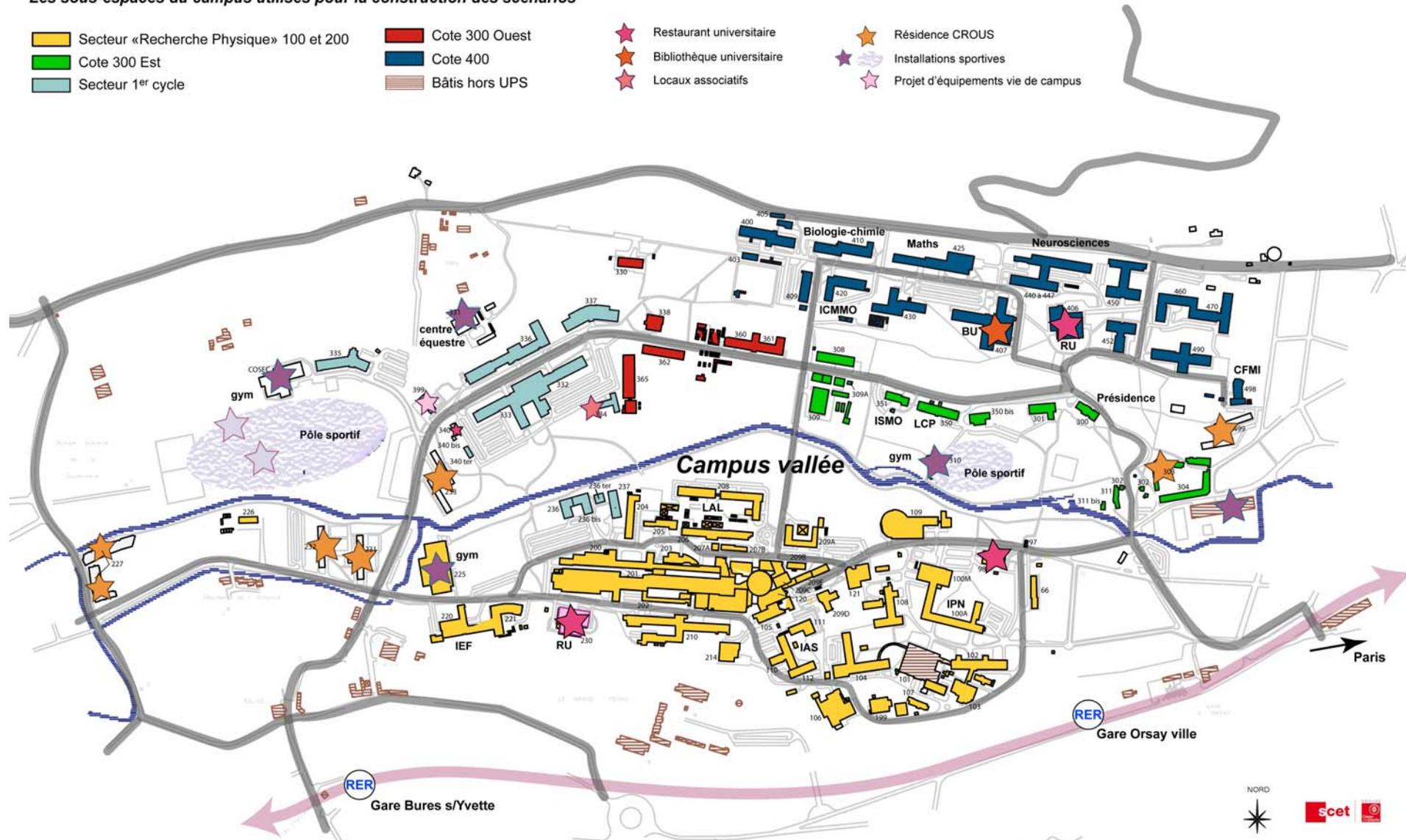
Le scénario 3 reprend les principes du scénario 2 et propose une **concentration de l'activité d'enseignement dans la continuité de la configuration actuelle** (à l'Ouest du campus).



## Schéma directeur Paris Sud "Campus vallée"

### Les sous-espaces du campus utilisés pour la construction des scénarios

- |   |                 |                            |                                    |
|---|-----------------|----------------------------|------------------------------------|
| Secteur «Recherche Physique» 100 et 200 | Cote 300 Ouest  | Restaurant universitaire   | Résidence CROUS                    |
| Cote 300 Est                            | Cote 400        | Bibliothèque universitaire | Installations sportives            |
| Secteur 1 <sup>er</sup> cycle           | Bâties hors UPS | Locaux associatifs         | Projet d'équipements vie de campus |







## 3.2 Scénario 1

### 3.2.1 Présentation générale du scénario

Le scénario 1 propose **une réorganisation des activités du campus Vallée répondant successivement aux besoins fonctionnels des composantes et services** de l'Université, au fil des libérations de bâtiments par les entités concernées par des déménagements (opérations CPER, plan Campus).

Ainsi, sont occupés successivement et **selon l'imminence des besoins** :

- Les locaux libérés par le laboratoire LMO en 2013
- Une partie des locaux libérés dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Campus Saclay (phase 1), entre 2014 et fin 2015

Outre ces **relocalisations**, des **réaménagements fonctionnels** sont proposés dans les locaux existants afin d'augmenter l'adaptation des locaux aux besoins, ou de transformer des bâtiments pour l'accueil de nouveaux usages (ex : animaleries transformées en vue de proposer des espaces d'enseignement).

En parallèle, les **coups partis** pour les constructions neuves sont intégrés, tels que le projet de Maison des Etudiants (CPER), l'Institut des Mathématiques (CPER) ou la MISS (première tranche). Les projets des collectivités (équipements sportifs, conservatoire...) sont pris en compte.

Le projet de réorganisation du secteur de la recherche en physique (100 et 200) est intégré comme défini dans les documents issus des laboratoires composant le P210.

En résumé, le scénario 1 propose :

- **L'organisation des enseignements selon une bipolarité « secteur premier cycle » (332-333, 336 et 337) et « cote 400 »**, mutualisant les

ressources (salles banalisées, salles informatiques, laboratoires de langues), et bénéficiant d'un environnement de services de campus accessibles (maison des étudiants, MDE et résidences CROUS côté Bures-sur-Yvette, bibliothèque universitaire centrale, restaurants universitaires, services MDE, lieux de convivialité, etc côté Orsay). Les préfabriqués, vétustes, hébergeant la faculté de Droit et une partie de l'UFR STAPS sont démolis. Le renforcement de la présence étudiante cote 400 permet aux usagers de bénéficier d'une relative proximité avec le petit plateau et le Moulon (partage d'équipements de vie de campus, desserte par navette...), connectant l'espace de la vallée aux développements universitaires du plateau.

- **Le renforcement et la rénovation des espaces de recherche P210, Chimie-Physique**, à proximité desquels sera prochainement construit l'Institut des Mathématiques. Le secteur 100 et 200, optimisé et dédensifié, est maintenu et développé comme pôle de recherche en physique de premier plan, s'appuyant sur des locaux rénovés et des plates-formes d'expérimentation. Face à l'accélérateur du bâtiment 109, sur l'autre rive de l'Yvette, la population de chercheurs en chimie-physique dispose également de plates-formes expérimentales.
- **L'organisation de l'administration de l'Université (services centraux et supports, administration de la faculté des Sciences) le long de la cote 300 Est** est maintenue. Les services hébergés dans des bâtiments en bon état voient leur localisation inchangée (209D) mais les préfabriqués sont, à terme, démolis (209<sup>E</sup>) au profit d'un regroupement sur le secteur 300 Est.

L'aménagement du campus vallée inclut une série de projets s'inscrivant dans une logique de valorisation des connaissances et savoirs scientifiques, soit sur la base d'initiatives avec les acteurs présents (Associations), soit au travers de projets tels que la Maison d'Initiation aux Sciences (MISS) ou à plus long terme le Pôle Botanique.

Une partie des bâtiments libérés dans le cadre de la phase 1 du plan



Campus Saclay ne sont pas réaffectés à l'activité universitaire de Paris-Sud. Selon leur localisation et leur vétusté, il est proposé :

- ♦ leur démolition,
- ♦ une cession en vue de l'implantation d'activités para-universitaires (bâtiment 440-447 pour l'implantation d'un centre d'examens, par exemple)
- ♦ leur maintien temporaire à titre d'espace tampon éventuellement nécessaires pour la mise en œuvre des relocalisations (espaces du bâtiment 350 non occupés par le LCP)

Dans cette configuration, les espaces du campus perméable à des usagers et à des activités non uniquement universitaires sont :

- ♦ la plaine sportive à Bures-sur-Yvette
- ♦ les extrémités de la cote 400, éventuellement adaptées à l'implantation de logements, en partie dédiés (résidences universitaires, résidences pour chercheurs invités de type maison internationale...)
- ♦ l'entrée de campus côté Orsay,
- ♦ et dans une moindre mesure, l'interface constituée par la cote 300 Ouest accueillant les lieux de diffusion et de valorisation des connaissances scientifiques.

La destination administrative des bâtiments 300 et 301 est également conservée.

Il apparaît intéressant d'initier le rapprochement des services supports de l'Université et de l'administration de la faculté des Sciences sur la cote 300 Est. La libération d'une partie du bâtiment 350 par l'ISMO fin 2014 peut ainsi être l'occasion de rapprocher la Mission Campus aujourd'hui hébergée dans des bâtiments en préfabriqué), ainsi que des services dont le regroupement est nécessaires.

Ainsi, les services financiers de l'UFR Sciences peuvent également bénéficier d'une implantation sur la cote 300 Est, assurant une proximité avec le décanat, et permettant de destiner exclusivement le bâtiment 490 à l'enseignement.

La relocalisation des services du bâtiment 226 et des serres du service « espaces verts » au 335 et l'aménagement des espaces adossés (serre notamment) à proximité des bâtiments 308 et 309 est également proposée.



### 3.2.2 Tableau de synthèse : Vue générale des opérations proposées dans le scénario 1

EXISTANT						BESOINS THEORIQUES		SCENARIO 1						Deltas Scénario 1	
Répartition géographique								Répartition géographique							
Pôle physique 100 et 200	Cote 300 Ouest	Secteur 1 <sup>er</sup> cycle et Jean Monnet	Cote 300 Est	Cote 400	TOTAL EXISTANT	Affectation	TOTAL BESOINS	Pôle physique 100 et 200	Cote 300 Ouest	Secteur 1 <sup>er</sup> cycle et Jean Monnet	Cote 300 Est	Cote 400	TOTAL SCENARIO	SCENARIO - EXISTANT	SCENARIO - BESOINS
5 455	3 678	27 975	259	22 597	59 963	<b>ENSEIGNEMENT</b>	<b>36 204</b>	5 455		24 739	1 659	20 131	51 984	-7 980	15 780
5 455		25 475	259	22 597	53 785	Enseignement UFR Sciences	26 024	5 455		24 739	1 659	9 951	41 804	-11 981	15 780
	3 678				3 678	Enseignement UFR STAPS	6 772					6 772	6 772	3 094	
		2 500			2 500	Enseignement Jean Monnet	3 408					3 408	3 408	908	
82 554	390		2 975	4 209	90 128	<b>RECHERCHE VALLEE</b>	<b>81 670</b>	73 588			8 249	3 510	85 347	-4 781	3 677
44 829					44 829	Recherche Physique	49 827	35 863					35 863	-8 966	-13 964
18 719					18 719	Recherche Physique Hors ratio	18 719	18 719					18 719		
1 554			2 975		4 529	Recherche Chimie	4 551	1 554			2 975		4 529		-22
				4 100	4 100	Recherche Mathématiques	5 418				5 274		5 274	1 174	-144
				109	109	Recherche autres	109							-109	-109
17 452					17 452	Recherche ex-UDIL		17 452					17 452		17 452
	390				390	Recherche STAPS	3 045					3 510	3 510	3 120	465
3 489	7 985		3 700	32 382	47 556	<b>RECHERCHE DIR PLATEAU</b>								-47 556	
				344	344	Recherche - TIC (LRI dans Digiteo)									
				11 462	11 462	Recherche Chimie (ICMMO)									
	7 985				7 985	Recherche Biologie (ESE dans Ideev)									
				6 087	6 087	Recherche Biologie (IGM dans I2BC)									
				12 660	12 660	Recherche Biologie (Neurosciences)									
				1 830	1 830	Recherche Physique (Neurosciences)									
1 024					1 024	Recherche Physique (LPTMS)									
2 465			3 700		6 165	Recherche Physique (ISMO)									
2 888	1 883		4 891	1 571	11 232	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>7 614</b>	2 888	1 216	736	4 271	1 915	11 026	-206	3 412
2 888	1 883		2 676	896	8 342	Services centraux	5 346	2 888	1 216	736	2 676	896	8 411	69	3 065
			2 215	675	2 890	Administration UFR Sciences	2 268				1 596	1 019	2 615	-275	347
13 806	3 044	492	3 072	13 583	33 997	<b>VIE DE CAMPUS</b>	<b>39 984</b>	14 771	3 044	1 552	7 218	15 423	42 008	8 011	2 024
		340		608	948	Enseignement UFR Sciences	3 680	1000		1400	2262	791	5 453	4 505	1 773
434			93		527	M2 et Recherche UFR Sciences	1 241	478			1 977		2 455	1 927	1 214
78					78	UFR STAPS	958					862	862	784	-96
						Faculté Jean Monnet	884					795	795	795	-88
7 728		152		3 135	11 015	Restauration	11 565	7 728		152		3 135	11 015		-550
				9 840	9 840	Bibliothèque Universitaire	10 068					9 840	9 840		-228
5 566	3 044		2 979		11 589	Equipements sportifs couverts	11 589	5 566	3 044		2 979		11 589		
					4 515	Equipements sportifs Châtenay-My									
4 127	69	1 916	4 435	3 750	14 296	<b>LOGISTIQUE et TECHNIQUE</b>	<b>14 296</b>	3 660	69	1 916	4 373	2 917	12 935	-4 515	
		1 916	200	1 313	3 429	Enseignement	3 429			1 916	200	1 313	3 429	-1 361	-1 361
				513	513	Recherche - Mathématiques	513								
318			1 262	323	1 903	Recherche - Chimie	1 903	318			1 262	323	1 903		-513
				1 601	1 601	Recherche - Biologie	1 601					1 219	1 219	-382	-382
2 349					2 349	Recherche - Physique	2 349	2 349					2 349		
1 460	69		535		2 064	Services centraux et campus	2 064	993	69		535		1 597	-467	-467
			2 437		2 437	Services UFR Sciences	2 437				2 375	62	2 437		
3 530	65		944	8 783	13 322	<b>AUTRES</b>	<b>13 322</b>	615				4427	5 042	-8 280	-8 280
3 530	65		944	8 783	13 322			615				4427	5 042	-8 280	5 042
<b>115 850</b>	<b>17 114</b>	<b>30 382</b>	<b>20 276</b>	<b>86 874</b>	<b>270 495</b>		<b>193 091</b>	<b>100 978</b>	<b>4 329</b>	<b>28 942</b>	<b>25 770</b>	<b>48 323</b>	<b>208 343</b>	<b>-62 152</b>	<b>15 252</b>

NB

- l'ensemble du tableau est en m<sup>2</sup> SHON
- les cellules en texte rouge et fond gris > mouvements dans le scénario

#### Scénario - Existant par secteur géographique

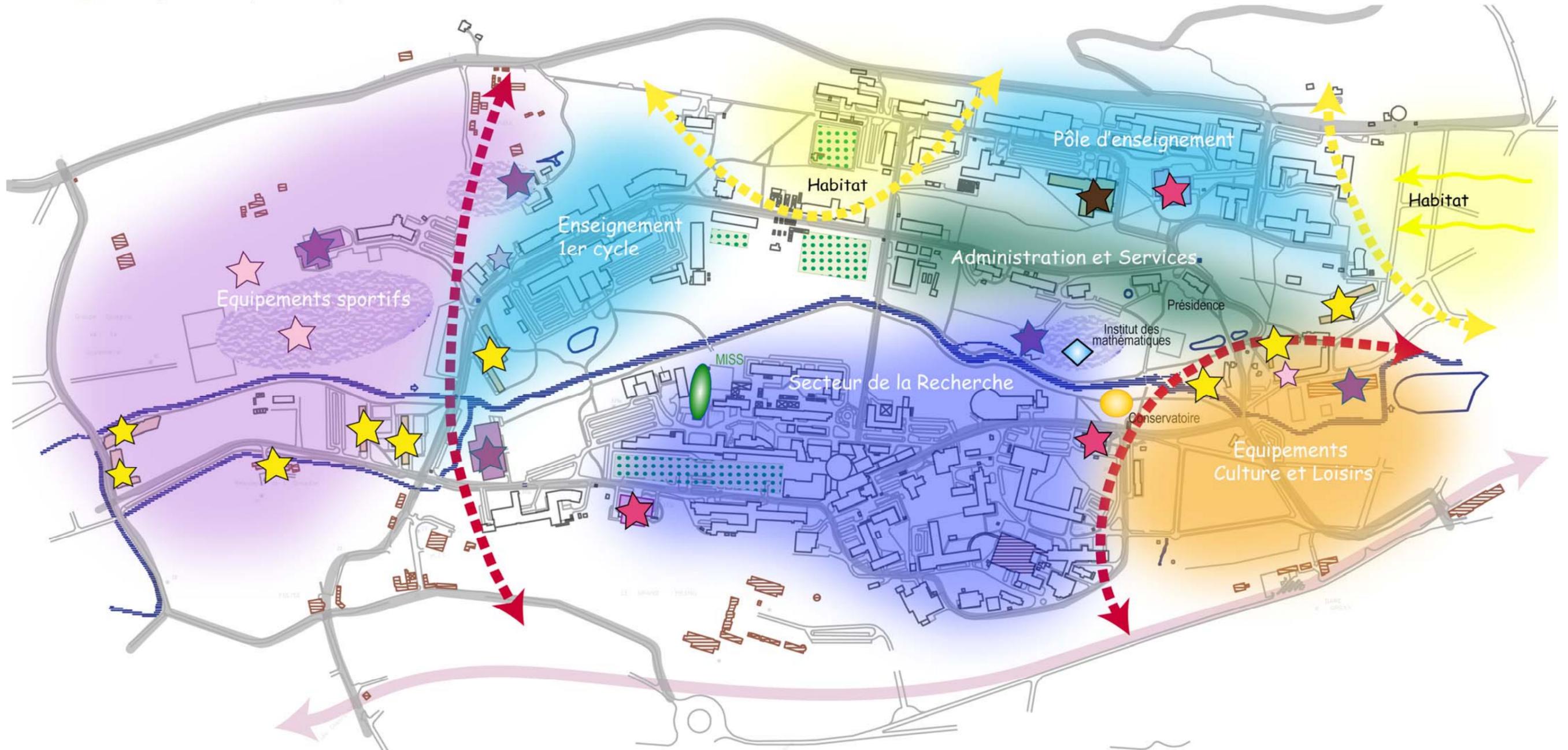
-14 871	-12 785	-1 440	5 495	-38 552
---------	---------	--------	-------	---------

Les surfaces indiquées comprennent les projets de MISS (première tranche, 1000 m<sup>2</sup> SHON), de la Maison de l'Etudiant (1400 m<sup>2</sup> SHON) et de l'Institut des mathématiques (7174 m<sup>2</sup> SHON). Ce dernier projet permet de couvrir les besoins d'activité à terme de la cote 300 Est (+ 5495 m<sup>2</sup> SHON par rapport à l'existant)



### 3.2.3 Carte de synthèse – scénario 1

- Espace de projets d'équipements culturels et de loisirs
- Espace de projets d'équipements sportifs
- Pôle d'enseignement supérieur
- Secteur dédié à l'activité de recherche, P2IO, chimie-physique, Institut des mathématiques
- Services centraux et supports de l'Université, administration de l'UFR Sciences
- Zone perméable à l'implantation de logements
- Interface Université / espace urbain environnant
- Interfaces Université / espace urbain environnant
- Espaces botaniques / paysagers
- Bâtiments hors UPS
- Coups partis
- ★ Restaurant universitaire
- ★ Bibliothèque universitaire
- ★ Résidence CROUS
- ★ Installations sportives
- ★ Projet d'équipements vie de campus



(Cartographie : SCET – Fond de carte : Université Paris Sud)



## 3.3 Scénario 2

### 3.3.1 Présentation générale du scénario

Le scénario 2 vise à **une réorganisation globale du campus** et, pour partie, à un changement des modes de fonctionnement. Il est basé **sur le principe de constitution d'un potentiel global de surfaces d'enseignement, selon un principe de mutualisation maximale des locaux** (toute salle banalisée, à l'exception des locaux d'administration centrale des composantes et des salles de TP spécialisées).

Le scénario inclut la série de projets répartis sur le campus et s'inscrivant dans une logique de valorisation des connaissances et savoirs scientifiques, soit sur la base d'initiatives avec les acteurs présents (par ex en lien avec SciencesACO), soit au travers de projets tels que la Maison d'Initiation aux Sciences (MISS) ou à plus long terme le Pôle Botanique

Il propose :

- **La constitution d'un cœur de campus sur la cote 400, où sont regroupés l'ensemble des enseignements** des trois composantes, complétés par les salles disponibles dès 2013 dans l'Institut des Mathématiques et celles destinées aux Master 2 dans les laboratoires de recherche (LCP, laboratoires P2IO). Ce pôle bénéficie d'une proximité avec le petit plateau et le Moulon (navette, cheminements piétons) et est accessible aisément depuis la gare d'Orsay par bus.

L'environnement de services (vie de campus) est assuré par la présence des équipements centraux (RU, BU, MDE) et au travers des propositions de relocalisation des services aujourd'hui localisés dans ou à proximité de l'ensemble immobilier « premier cycle ». Les projets d'équipements sportifs communautaires assurent à terme une réponse aux besoins du SUAPS et du STAPS, éventuellement complétés par un projet de construction

de salles de pratique sportive supplémentaire (par ex., extrémité Ouest de la cote 400, à terme, se substituant au gymnase 225).

- **L'organisation d'un chapelet de services centraux et supports de l'université et de la faculté des sciences sur la cote 300 Est.** Les locaux de l'ISMO, libérés en 2014, sont mobilisés à cet effet. Les services présents au 209D sont maintenus dans leurs locaux. La remobilisation des espaces du 301 libérés par la faculté des sciences est envisagée. Le rapprochement des locaux et espaces extérieurs du service « espaces verts » (226, 235) est proposée, dans ou à proximité des bâtiments 308 et 309, et sur l'extrémité ouest de la cote 400 (espaces extérieurs).
- **La rénovation et le maintien du pôle de recherche en physique, secteurs 100 et 200. à proximité desquels sera prochainement construit l'Institut des Mathématiques.**  
Le secteur 100 et 200, optimisé et dédensifié, est maintenu et développé comme pôle de recherche en physique de premier plan, s'appuyant sur des locaux rénovés et des plates-formes d'expérimentation. Face à l'accélérateur du bâtiment 109, sur l'autre rive de l'Yvette, la population de chercheurs en chimie-physique dispose également de plates-formes expérimentales.
- **L'évolution du secteur de Bures-sur-Yvette vers un tissu mixte équipements sportifs – habitat** (dont une part de logements dédiés) – **commerces de proximité** ; éventuellement support à de nouvelles infrastructures routières connectant vallée et plateau (Gif, le Moulon).

Ce scénario permet une optimisation plus forte des occupations et à une plus large échelle le renforcement du lien vallée – plateau, selon une séquence « secteur de la physique 100 et 200 – administration centrale de l'UPS cote 300 Est – enseignements et services de campus cote 400 – petit plateau – plateau du Moulon ». Ce scénario participe fortement au renforcement de



l'inscription de l'Université Paris-Sud dans les dynamiques inter-établissements du plateau de Saclay.

Parce qu'il se place dans un horizon temporel plus large que le scénario 1, le scénario 2 propose des alternatives à certains coups partis portés par des financements CPER (ex : Maison de l'Étudiant).

De même que pour la mise en œuvre du scénario 1, une partie des bâtiments libérés dans le cadre de la phase 1 du plan Campus Saclay ne sont pas réaffectés à l'activité universitaire de Paris-Sud. Selon leur localisation et leur vétusté, il est proposé :

- ◆ leur démolition,
- ◆ une cession en vue de l'implantation d'activités para-universitaires (bâtiment 440-447 pour l'implantation d'un centre d'examens, par exemple)
- ◆ leur maintien temporaire à titre d'espace tampon éventuellement nécessaires pour la mise en œuvre des relocalisations (espaces du bâtiment 350 ou du 430)

Dans cette configuration, les espaces du campus perméable à des usagers et à des activités non uniquement universitaires sont :

- ◆ la plaine sportive à Bures-sur-Yvette et le secteur « premier cycle », libéré de ses usagers étudiants sauf pour les activités sportives (équipements universitaires ou communautaires) et pour l'habitat (présence de logements étudiants, éventuellement à développer dans le cadre d'une mise en œuvre d'un projet urbain mixte en matière de logements)
- ◆ les extrémités de la cote 400, éventuellement adaptées à l'implantation de logements dédiés (résidences universitaires, résidences pour chercheurs invités de type maison internationale...). Noter que l'extrémité Ouest de la cote 400 peut constituer une réserve foncière pour les développements ultérieurs de l'Université.
- ◆ l'entrée de campus côté Orsay,

La carte de synthèse ci-après présente l'organisation du campus Vallée à terme, une fois terminée la mise en œuvre du scénario 2.



### 3.3.2 Tableau de synthèse : Vue générale des opérations proposées dans le scénario 2

EXISTANT						BESOINS THEORIQUES		SCENARIO 2						Deltas Scénario 2	
Répartition géographique								Répartition géographique							
Pôle physique 100 et 200	Cote 300 Ouest	Secteur 1 <sup>er</sup> cycle et Jean Monnet	Cote 300 Est	Cote 400	TOTAL EXISTANT	Affectation	TOTAL BESOINS	Pôle physique 100 et 200	Cote 300 Ouest	Secteur 1 <sup>er</sup> cycle et Jean Monnet	Cote 300 Est	Cote 400	TOTAL SCENARIO	SCENARIO - EXISTANT	SCENARIO - BESOINS
5 455	3 678	27 975	259	22 597	59 963	<b>ENSEIGNEMENT</b>	<b>36 204</b>	5 455			1 659	37 944	45 059	14 905	8 855
5 455		25 475	259	22 597	53 785	Enseignement UFR Sciences	26 024	5 455		-	1 659	27 334	34 448	-19 337	8 424
	3 678				3 678	Enseignement UFR STAPS	6 772		-			6 923	6 923	3 245	152
		2 500			2 500	Enseignement Jean Monnet	3 408			-		3 687	3 687	1 187	279
82 554	390		2 975	4 209	90 128	<b>RECHERCHE VALLEE</b>	<b>81 670</b>	73 588			8 249	3 698	85 535	-4 592	3 866
44 829					44 829	Recherche Physique	49 827	35 863					35 863	-8 966	-13 964
18 719					18 719	Recherche Physique Hors ratio	18 719	18 719					18 719		
1 554			2 975		4 529	Recherche Chimie	4 551	1 554			2 975		4 529		-22
				4 100	4 100	Recherche Mathématiques	5 418				5 274	-	5 274	1 174	-144
				109	109	Recherche autres	109					-		-109	-109
17 452					17 452	Recherche ex-UDIL		17 452					17 452		17 452
	390				390	Recherche STAPS	3 045					3 698	3 698	3 308	653
3 489	7 985		3 700	32 382	47 556	<b>RECHERCHE DIR PLATEAU</b>								-47 556	
				344	344	Recherche - TIC (LRI dans Digiteo)						-			
				11 462	11 462	Recherche Chimie (ICMMO)						-			
	7 985				7 985	Recherche Biologie (ESE dans Ideev)				-					
				6 087	6 087	Recherche Biologie (IGM dans I2BC)						-			
				12 660	12 660	Recherche Biologie (Neurosciences)						-			
				1 830	1 830	Recherche Physique (Neurosciences)						-			
1 024					1 024	Recherche Physique (LPTMS)						-			
2 465			3 700		6 165	Recherche Physique (ISMO)						-			
2 888	1 883		4 891	1 571	11 232	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>7 614</b>	2 613			6 743	1 759	11 115	-117	3 501
2 888	1 883		2 676	896	8 342	Services centraux	5 346	2 613			4 065	1 759	8 437	95	3 091
			2 215	675	2 890	Administration UFR Sciences	2 268				2 678		2 678	-212	410
13 806	3 044	492	3 072	13 583	33 997	<b>VIE DE CAMPUS</b>	<b>39 984</b>	14 815	3 044		5 900	17 600	41 360	7 363	1 375
		340		608	948	Enseignement UFR Sciences	3 680	1000		-	944	2632	4 577	3 629	896
434			93		527	M2 et Recherche UFR Sciences	1 241	521			1 977		2 498	1 971	1 258
78					78	UFR STAPS	958					958	958	880	
						Faculté Jean Monnet	884					884	884	884	
7 728		152		3 135	11 015	Restauration	11 565	7 728		-		3 287	11 015		-550
				9 840	9 840	Bibliothèque Universitaire	10 068					9 840	9 840		-228
5 566	3 044		2 979		11 589	Equipements sportifs couverts	11 589	5 566	3 044		2 979		11 589		
					4 515	<i>Equipements sportifs Châtenay-My</i>								-4 515	
4 127	69	1 916	4 435	3 750	14 296	<b>LOGISTIQUE et TECHNIQUE</b>	<b>14 296</b>	3 660			4 373	4 840	12 873	-1 423	-1 423
		1 916	200	1 313	3 429	Enseignement	3 429			-	200	3 229	3 429		
				513	513	Recherche - Mathématiques	513							-513	-513
318			1 262	323	1 903	Recherche - Chimie	1 903	318			1 262	323	1 903		
				1 601	1 601	Recherche - Biologie	1 601					1 219	1 219	-382	-382
2 349					2 349	Recherche - Physique	2 349	2 349					2 349		
1 460	69		535		2 064	Services centraux et campus	2 064	993	-		535	69	1 597	-467	-467
			2 437		2 437	Services UFR Sciences	2 437				2 375		2 375	-62	-62
3 530	65		944	8 783	13 322	<b>AUTRES</b>	<b>13 322</b>	615					615	12 707	-12 707
3 530	65		944	8 783	13 322			615					615	12 707	615
<b>115 850</b>	<b>17 114</b>	<b>30 382</b>	<b>20 276</b>	<b>86 874</b>	<b>270 495</b>		<b>193 091</b>	<b>100 747</b>	<b>3 044</b>	<b>-</b>	<b>26 924</b>	<b>65 842</b>	<b>196 557</b>	<b>-73 938</b>	<b>3 467</b>

NB

- l'ensemble du tableau est en m<sup>2</sup> SHON
- les cellules en texte rouge et fond gris > mouvements dans le scénario

Scénario - Existant par secteur géographique

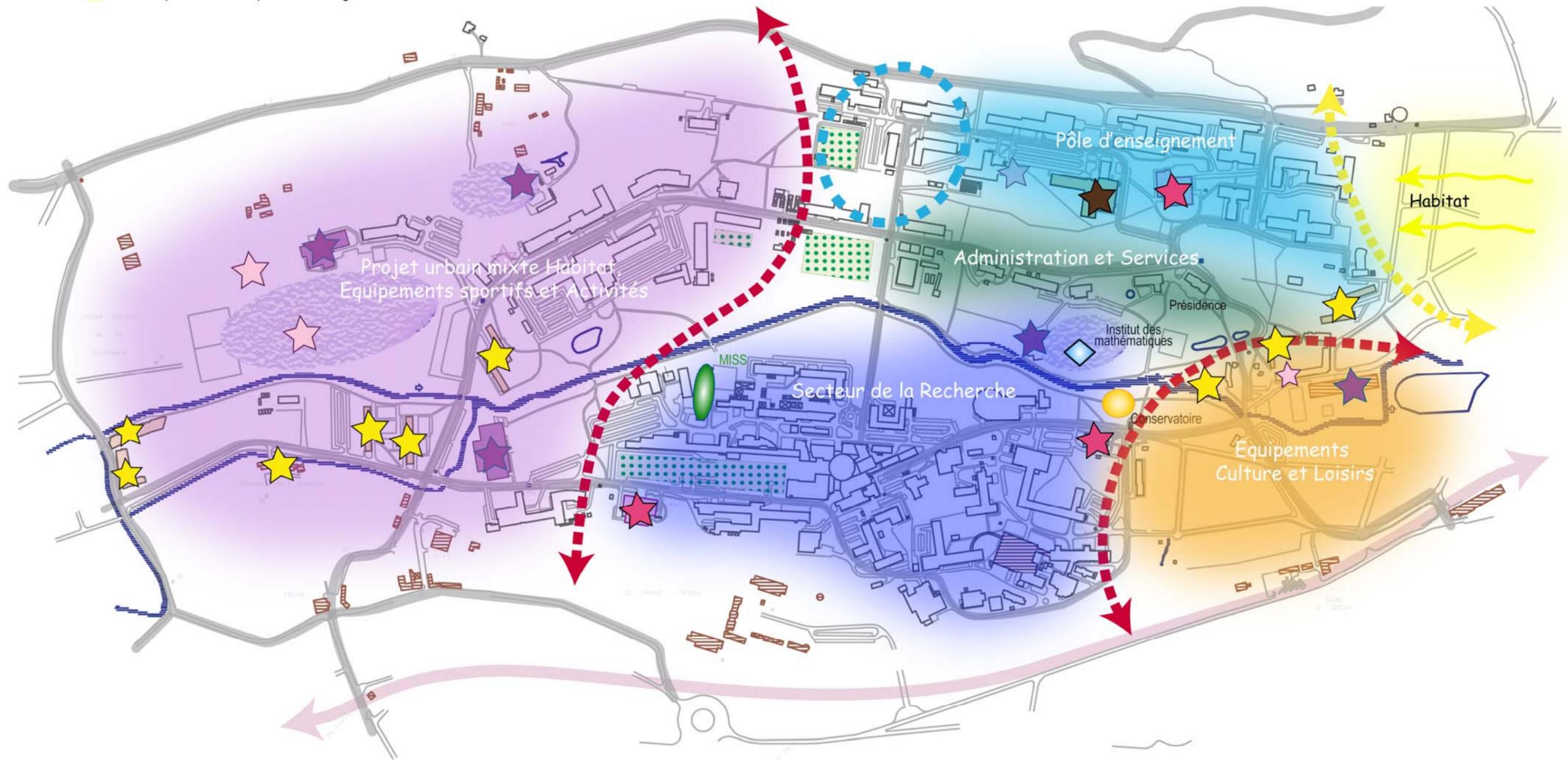
-15 103	-14 070	-30 382	6 649	-21 032
---------	---------	---------	-------	---------

Les surfaces indiquées comprennent les projets de MISS (première tranche, 1000 m<sup>2</sup> SHON), de la Maison de l'Etudiant (1400 m<sup>2</sup> SHON) et de l'Institut des mathématiques (7174 m<sup>2</sup> SHON). Ce dernier projet permet de couvrir les besoins d'activité à terme de la cote 300 Est (+ 6649 m<sup>2</sup> SHON par rapport à l'existant)



### 3.3.3 Carte de synthèse – scénario 2

- Espace de projets d'équipements culturels et de loisirs
- Espace de projets d'équipements sportifs
- Pôle d'enseignement supérieur
- Secteur dédié à l'activité de recherche, P2IO, chimie-physique, Institut des mathématiques
- Services centraux et supports de l'Université, administration de l'UFR Sciences
- Zone perméable à l'implantation de logements
- Interfaces Université / espace urbain environnant
- Espace de développement de futurs projets de l'Université
- Espaces botaniques / paysagers
- Bâtiments hors UPS
- Coups partis
- Restaurant universitaire
- Bibliothèque universitaire
- Résidence CROUS
- Installations sportives
- Projet d'équipements vie de campus



(Cartographie : SCET – Fond de carte : Université Paris Sud)



## 3.4 Scénario 3

### 3.4.1 Présentation générale du scénario

Le principe de construction du scénario 3 est similaire à celui adopté pour le scénario 2 : il s'agit de **proposer un regroupement des activités d'enseignement sur la base d'une mutualisation des ressources** (locaux banalisés, services des langues, espaces d'accueil, de convivialité de proximité, salles informatiques...) entre les différentes composantes.

A l'inverse du scénario 2, le scénario 3 propose le **renforcement du pôle d'enseignement supérieur sur le secteur 300 Ouest – Premier Cycle**. L'objectif est de limiter au maximum les déménagements de la population étudiante, dont la continuité de l'activité est maintenue autant que possible dans le réaménagement du campus Vallée. L'avantage de ce scénario est de garantir les conditions de l'attractivité du Campus Vallée auprès de la population étudiante. A l'inverse des scénarios 1 et 2 recherchant une occupation la plus rapide possible des locaux libérés dans la phase 1 du plan Campus par d'autres usagers universitaires, le scénario 3 ne permet pas une mise en œuvre rapide du réaménagement du campus vallée : celui-ci ne peut s'opérer pour partie qu'une fois réalisée l'opération Campus IDEEV, fin 2018-début 2019.

Ainsi, à terme :

- Les locaux des laboratoires voués à être déménagés sont successivement libérés dans le cadre de la mise en œuvre du plan Campus (côte 400, secteur 100-200, entre 2014 et 2018)
- Les locaux de la côte 300 Ouest (360-361, 365) sont réinvestis au profit des composantes et entités maintenues dans la Vallée. La constitution d'une forte polarité d'enseignement supérieur sur la partie Ouest du campus appelle à une réflexion sur l'implantation des services majeurs de vie étudiante (bibliothèque universitaire centrale du campus Vallée, restaurant universitaire).

Outre ces **relocalisations**, des **réaménagements fonctionnels** sont proposés dans les locaux existants afin d'augmenter l'adaptation des locaux aux besoins, ou de transformer des bâtiments pour l'accueil de nouveaux usages.

En parallèle, les **coups partis** pour les constructions neuves sont intégrés, tels que le projet de Maison de l'Étudiant (CPER), l'Institut des Mathématiques (CPER) ou la MISS (première tranche). Les projets des collectivités (équipements sportifs, conservatoire...) sont pris en compte.

Le projet de réorganisation du secteur de la recherche en physique (100 et 200) est intégré comme défini dans les documents issus des laboratoires composant le P210.

En résumé, le scénario 3 propose :

- **L'organisation des enseignements sur le « secteur premier cycle » (332-333, 336 et 337) et « cote 300 Ouest »**, mutualisant les ressources (salles banalisées, salles informatiques, laboratoires de langues), et bénéficiant d'un environnement de services de campus accessibles (maison de l'Étudiant, résidences CROUS, une partie des services MDE...), mais qui sera amené à être développé à terme (bibliothèque universitaire centrale, restaurant universitaire).

Le bâtiment 335 reste affecté au STAPS, mais se voit dédié exclusivement à l'enseignement, une relocalisation de la recherche étant envisagée cote 300 Ouest.

Les préfabriqués, vétustes, hébergeant la faculté de Droit et une partie de l'UFR STAPS sont démolis dès que sera possible leur implantation :

- Dans les locaux libérés par IDEEV (par ex le 360-361), fin 2018 ou début 2019,
- Dans l'ensemble immobilier 332-333, dans le cadre de réaménagements fonctionnels mis en œuvre à plus court terme, permettant de répondre à l'urgence de la relocalisation des occupants du 236, 236 bis et ter et 237.

Les enseignements dispensés sur la cote 400 et n'étant pas destinés à être relocalisés sur le plateau sont relocalisés à l'Ouest du campus, hormis



la formation d'optométrie, le CFMI. Le bâtiment 490, pour lequel des crédits sont déjà engagés pour le réaménagement fonctionnel de salles de cours, est conservé et mutualisé entre les composantes.

Ce choix d'organisation conforte l'entrée du campus par Bures comme l'entrée majeure pour le public étudiant.

La constitution d'une polarité étudiante à l'Ouest du campus, en parallèle de la libération de la majeure partie de la côte 400, appelle à réfléchir à la relocalisation de la Bibliothèque Universitaire centrale du Campus Vallée, et d'une offre de restauration suffisante, au cœur du secteur «premier cycle – cote 300 Ouest », sous peine de diminuer l'attractivité des lieux étudiants (défaut de services) et de voir les équipements actuels (bâtiments 406, 407) trop peu fréquentés.

- **Le renforcement et la rénovation des espaces de recherche P2IO, Chimie-Physique**, à proximité desquels sera prochainement construit l'Institut des Mathématiques. Le secteur 100 et 200, optimisé et dédensifié, est maintenu et développé comme pôle de recherche en physique de premier plan, s'appuyant sur des locaux rénovés et des plates-formes d'expérimentation. Face à l'accélérateur du bâtiment 109, sur l'autre rive de l'Yvette, la population de chercheurs en chimie-physique dispose également de plates-formes expérimentales.

L'extension des surfaces de l'UFR STAPS se traduit par la mise à disposition de locaux supplémentaires, côte 300 Ouest, pour l'activité de recherche.

- **L'organisation de l'administration de l'Université (services centraux et supports, administration de la faculté des Sciences) le long de la cote 300 Est** est maintenue et confortée. Les services hébergés dans des bâtiments en bon état voient leur localisation inchangée (209D) mais les préfabriqués sont, à terme, démolis (209<sup>E</sup>) au profit d'un regroupement sur le secteur 300 Est.

Ce choix d'organisation institue l'entrée d'Orsay comme l'entrée « institutionnelle » et de représentation du campus Vallée. La dissociation entre les services de la MDE localisés à l'est (311, 311bis...) et la

population étudiante à l'Ouest (pour laquelle l'accès par Bures est plus évident), déjà pénalisante aujourd'hui, est à résoudre à terme.

Les perspectives de relocalisation de la bibliothèque universitaire centrale côté Ouest amènent à anticiper la relocalisation des services centraux et MDE aujourd'hui présents au 407, par exemple dans le bâtiment 350.

L'aménagement du campus vallée inclut une série de projets s'inscrivant dans une logique de **valorisation des connaissances et savoirs scientifiques**, soit sur la base d'initiatives avec les acteurs présents (associations), soit au travers de projets tels que la Maison d'Initiation aux Sciences (MISS) ou à plus long terme le Pôle Botanique.

Une partie des bâtiments libérés dans le cadre de la phase 1 du plan Campus Saclay ne sont pas réaffectés à l'activité universitaire de Paris-Sud. Selon leur localisation et leur vétusté, il est proposé :

- ♦ leur démolition,
- ♦ une cession en vue de l'implantation d'activités para-universitaires (bâtiment 440-447 pour l'implantation d'un centre d'examens, par exemple)
- ♦ leur maintien temporaire à titre d'espace tampon éventuellement nécessaires pour la mise en œuvre des relocalisations (espaces du bâtiment 350 non occupés par le LCP, locaux du bâtiment 210 libérés par le déménagement de l'ISMO...)

Dans cette configuration, les espaces du campus perméables à des usagers et à des activités non uniquement universitaires sont :

- ♦ la plaine sportive à Bures-sur-Yvette
- ♦ la cote 400, par exemple pour l'implantation d'équipements en lien avec l'activité d'enseignement supérieur et de recherche, ou pour un projet de logements dont une partie peut être dédiée (résidences universitaires, résidences pour chercheurs invités de type maison internationale...). Une « marge de manœuvre » est à préserver cote 400, pour des développements futurs propres à l'Université.
- ♦ l'entrée de campus côté Orsay.



### 3.4.2 Tableau de synthèse : Vue générale des opérations proposées dans le scénario 3

EXISTANT						BESOINS THEORIQUES		SCENARIO 3						Deltas Scénario 3	
Répartition géographique								Répartition géographique							
Pôle physique 100 et 200	Cote 300 Ouest	Secteur 1 <sup>er</sup> cycle et Jean Monnet	Cote 300 Est	Cote 400	TOTAL EXISTANT	Affectation	TOTAL BESOINS	Pôle physique 100 et 200	Cote 300 Ouest	Secteur 1 <sup>er</sup> cycle et Jean Monnet	Cote 300 Est	Cote 400	TOTAL SCENARIO	SCENARIO - EXISTANT	SCENARIO - BESOINS
5 455	3 678	27 975	259	22 597	59 963	<b>ENSEIGNEMENT</b>	<b>36 204</b>	5 455	8 806	21 892	1 659	7 233	45 045	14 918	8 842
5 455		25 475	259	22 597	53 785	Enseignement UFR Sciences	26 024	5 455	5 313	15 392	1 659	7 233	35 052	-18 733	9 028
	3 678				3 678	Enseignement UFR STAPS	6 772		3 493	3 000			6 493	2 815	-278
		2 500			2 500	Enseignement Jean Monnet	3 408			3 500			3 500	1 000	92
82 554	390		2 975	4 209	90 128	<b>RECHERCHE VALLEE</b>	<b>81 670</b>	73 588	2 672		8 249		84 509	-5 619	2 839
44 829					44 829	Recherche Physique	49 827	35 863					35 863	-8 966	-13 964
18 719					18 719	Recherche Physique Hors ratio	18 719	18 719					18 719		
1 554			2 975		4 529	Recherche Chimie	4 551	1 554			2 975		4 529		-22
				4 100	4 100	Recherche Mathématiques	5 418				5 274	-	5 274	1 174	-144
				109	109	Recherche autres	109					-		-109	-109
17 452					17 452	Recherche ex-UDIL		17 452					17 452		17 452
	390				390	Recherche STAPS	3 045		2 672				2 672	2 282	-373
3 489	7 985		3 700	32 382	47 556	<b>RECHERCHE DIR PLATEAU</b>								-47 556	
				344	344	Recherche - TIC (LRI dans Digiteo)						-			
				11 462	11 462	Recherche Chimie (ICMMO)						-			
	7 985				7 985	Recherche Biologie (ESE dans Ideev)			-						
				6 087	6 087	Recherche Biologie (IGM dans I2BC)						-			
				12 660	12 660	Recherche Biologie (Neurosciences)						-			
				1 830	1 830	Recherche Physique (Neurosciences)						-			
1 024					1 024	Recherche Physique (LPTMS)			-						
2 465			3 700		6 165	Recherche Physique (ISMO)			-						
2 888	1 883		4 891	1 571	11 232	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>7 614</b>	2 613		959	7 207	675	11 453	221	3 839
2 888	1 883		2 676	896	8 342	Services centraux	5 346	2 613	-	959	4 992	-	8 563	221	3 217
			2 215	675	2 890	Administration UFR Sciences	2 268				2 215	675	2 890		622
13 806	3 044	492	3 072	13 583	33 997	<b>VIE DE CAMPUS</b>	<b>39 984</b>	14 893	3 619	16 984	4 956	233	40 684	6 687	700
		340		608	948	Enseignement UFR Sciences	3 680	1000		2 440		233	3 673	2 725	-7
434			93		527	M2 et Recherche UFR Sciences	1 241	521			1 977		2 498	1 971	1 258
78					78	UFR STAPS	958	78	575	305			958	880	
						Faculté Jean Monnet	884			884			884	884	
7 728		152		3 135	11 015	Restauration	11 565	7 728		3 287		-	11 015		-550
				9 840	9 840	Bibliothèque Universitaire	10 068			10 068		-	10 068	228	
5 566	3 044		2 979		11 589	Equipements sportifs couverts	11 589	5 566	3 044		2 979		11 589		
					4 515	<i>Equipements sportifs Châtenay-My</i>								-4 515	
4 127	69	1 916	4 435	3 750	14 296	<b>LOGISTIQUE et TECHNIQUE</b>	<b>14 296</b>	3 660		1 916	4 435	950	10 960	-3 336	-3 336
		1 916	200	1 313	3 429	Enseignement	3 429			1 916	200	627	2 743	-687	-687
				513	513	Recherche - Mathématiques	513					-		-513	-513
318			1 262	323	1 903	Recherche - Chimie	1 903	318			1 262	323	1 903		
				1 601	1 601	Recherche - Biologie	1 601							-1 601	-1 601
2 349					2 349	Recherche - Physique	2 349	2 349					2 349		
1 460	69		535		2 064	Services centraux et campus	2 064	993	-		535		1 528	-536	-536
			2 437		2 437	Services UFR Sciences	2 437				2 437		2 437		
3 530	65		944	8 783	13 322	<b>AUTRES</b>	<b>13 322</b>	615			944	4 356	5 915	7 407	-7 407
3 530	65		944	8 783	13 322			615	-		944	4 356	5 915	7 407	5 915
<b>115 850</b>	<b>17 114</b>	<b>30 382</b>	<b>20 276</b>	<b>86 874</b>	<b>270 495</b>		<b>193 091</b>	<b>100 825</b>	<b>15 097</b>	<b>41 750</b>	<b>26 505</b>	<b>9 091</b>	<b>198 568</b>	<b>-71 927</b>	<b>5 477</b>

NB

- l'ensemble du tableau est en m<sup>2</sup> SHON
- les cellules en texte rouge et fond gris > mouvements dans le scénario

#### Scénario - Existant par secteur géographique

-15 025	-2 017	11 368	6 230	-77 783
---------	--------	--------	-------	---------

Les surfaces indiquées comprennent les projets de MISS (première tranche, 1000 m<sup>2</sup> SHON), de la Maison de l'Etudiant (1400 m<sup>2</sup> SHON) et de l'Institut des mathématiques (7174 m<sup>2</sup> SHON). Ce dernier projet permet de couvrir les besoins d'activité à terme de la cote 300 Est (+ 6230 m<sup>2</sup> SHON par rapport à l'existant). Sont comprises les surfaces correspondant à la relocalisation de la BU (10000m<sup>2</sup>SHON) et du RU (3300 m<sup>2</sup> SHON) sur la cote 300 Ouest – secteur premier cycle.

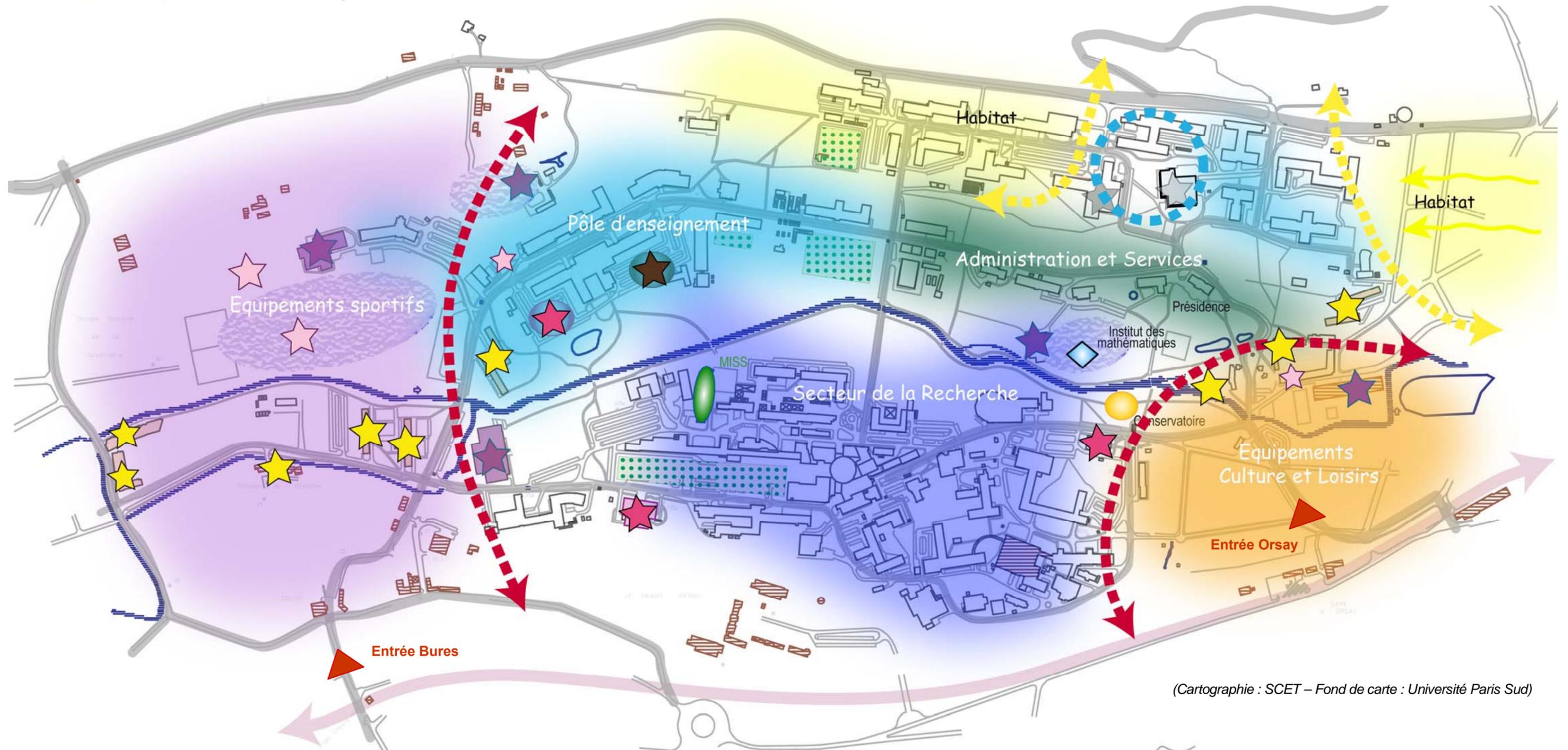


### 3.4.3 Carte de synthèse – scénario 3

- Espace de projets d'équipements culturels et de loisirs
- Espace de projets d'équipements sportifs
- Pôle d'enseignement supérieur
- Secteur dédié à l'activité de recherche, P2IO, chimie-physique, Institut des mathématiques
- Services centraux et supports de l'Université, administration de l'UFR Sciences
- Zone perméable à l'implantation de logements

- Interfaces Université / espace urbain environnant
- Espace de développement de futurs projets de l'Université
- Espaces botaniques / paysagers
- Bâtiments hors UPS
- Coups partis

- Restaurant universitaire
- Bibliothèque universitaire
- Résidence CROUS
- Installations sportives
- Projet d'équipements vie de campus



(Cartographie : SCET – Fond de carte : Université Paris Sud)



## 3.5 Eléments financiers relatifs aux scénarios

### 3.5.1 Les coûts de mise en œuvre des scénarios

L'estimation financière des scénarios regroupe les éléments suivants :

- Pour la démolition des bâtiments: la dévitalisation des équipements, le curage et la déconstruction du bâtiment avec tri sélectif, la remise en forme du terrain, l'engazonnement. Les coûts indiqués sont hors dépollution (ex : secteur 200).
- Pour les opérations de repositionnement des entités sur le campus vallée et les réaménagements fonctionnels qui s'ensuivent : renforcement de l'isolation de l'enveloppe du bâtiment, remplacement des menuiseries extérieures et protections solaires, restructuration intérieure avec modification des cloisonnements non porteurs (circulations horizontales et verticales conservées), mise aux normes pour l'accessibilité PMR, réfection des installations techniques, aménagement intérieur (hors équipements actifs).
- Pour les constructions neuves, dès lors qu'elles ne font pas l'objet d'un chiffrage par ailleurs (CPER, Plan Campus...) : construction TCE d'un bâtiment BBC, aménagement intérieur (hors équipements actifs), aménagements extérieurs & V.R.D.
- La mise à niveau technique comprend : travaux T.C.E. de Gros Entretien et Réparation des bâtiments, travaux T.C.E. de mise en accessibilité des bâtiments.

NB : les coûts de déménagement et transfert des équipements sont compris dans les ratios (coût au m<sup>2</sup> en moyenne, en TDC : 60€), et s'entendent hors coûts d'hébergement provisoire.

NB 2 : ratio retenu pour le passage HT Travaux en TDC opération = 1,75.

### 3.5.2 Les potentiels de valorisation

Pour faire face aux dépenses nécessaires à la mise en œuvre des opérations immobilières, voici quelques pistes de recettes. Il s'agit d'ordre de grandeur et non d'études détaillées, hors périmètre de cette mission.

#### ◆ Valorisation du bâti

L'estimation proposée ci-dessous se base sur les catégories correspondant à l'état du bâti selon la codification du MESR.

Dans l'hypothèse de **vente**, les prix au m<sup>2</sup> retenus sont calculés à partir du prix moyen constaté sur le secteur (soit 900 €/m<sup>2</sup>) **pour des immeubles à vocation tertiaire** auquel est appliqué un abattement tenant compte de la spécificité des locaux (usage universitaire) et de leur état. Le prix s'entend hors coût de dépollution et réaménagement éventuel.

Dans le cas de mise en **location**, l'hypothèse de valeur locative annuelle par m<sup>2</sup> s'entend pour la location d'un immeuble remis en état après travaux de déménagement et de rénovation/ dépollution éventuels.

En matière de valeur locative annuelle, le prix de 60 €/m<sup>2</sup> indiqué correspond à une destination tertiaire. Dans le cas où la vocation de logement serait retenue, le prix au m<sup>2</sup> à retenir serait de l'ordre de 120 €/m<sup>2</sup> par an, soit un rendement deux fois supérieur au regard des caractéristiques du secteur.

#### ◆ Valorisation foncière

Pour la valorisation foncière, les prix au m<sup>2</sup> indiqués sont des montants m<sup>2</sup>/linéaire sans considération du potentiel constructible du site.

Le prix au m<sup>2</sup> s'entend pour une surface à aménager compte tenu des contraintes liées aux règles d'urbanisme en vigueur sur le campus.

Les totaux du tableau ci-dessous montrent une valorisation bien plus forte dans le cas de vente de bâtiments (avec un minimum de foncier autour) que des terrains nus. Il est à noter que les recettes – notamment de vente immobilière – seront étalées sur de nombreuses années. La très hypothétique mise sur le marché simultanément de l'ensemble des bâtiments concernés rapporterait probablement bien moins.



SYNTHESE de l'ESTIMATION FINANCIERE des 3 SCENARIOS						
NATURE des OPERATIONS (typologie des travaux)	SCENARIO 1		SCENARIO 2		SCENARIO 3	
◆ Démolitions / remise en état des terrains	47 700 m <sup>2</sup>	6,8 M€	44 300 m <sup>2</sup>	6,3 M€	45 000 m <sup>2</sup>	6,4 M€
◆ Repositionnement - Réaménagement fonctionnel	116 100 m <sup>2</sup>	482,9 M€	102 600 m <sup>2</sup>	424,6 M€	113 900 m <sup>2</sup>	472,6 M€
◆ Construction neuve	6 600 m <sup>2</sup>	34,8 M€	6 600 m <sup>2</sup>	34,8 M€	6 600 m <sup>2</sup>	89,7 M€
◆ Aménagements extérieurs		5,4 M€		6,2 M€		7,2 M€
<b>TOTAL GENERAL ESTIMATION TDC de chaque SCENARIO</b>	<b>236 000 m<sup>2</sup></b>	<b>541,1 M€</b>	<b>217 900 m<sup>2</sup></b>	<b>484,8 M€</b>	<b>216 000 m<sup>2</sup></b>	<b>586,3 M€</b>

VALORISATION IMMOBILIERE ET FONCIERE	SCENARIO 1		SCENARIO 2		SCENARIO 3	
◆ Potentiel de valorisation immobilière - vente	79 700 m <sup>2</sup>	46,7 M€	92 500 m <sup>2</sup>	56,0 M€	85 200 m <sup>2</sup>	49,4 M€
◆ Potentiel de valorisation immobilière - location	86 000 m <sup>2</sup>	4,6 M€	98 800 m <sup>2</sup>	5,5 M€	91 500 m <sup>2</sup>	4,9 M€
◆ Potentiel de valorisation des terrains nus	174 200 m <sup>2</sup>	21,4 M€	156 000 m <sup>2</sup>	19,6 M€	213 600 m <sup>2</sup>	25,4 M€

NB : les éléments de coûts indiqués en matière de valorisation immobilière et foncière constituent des ordres de grandeur en matière de recettes, à un horizon temporel large (une vingtaine d'années), et hors considérations socio-économiques liées au territoire (projet d'aménagement, modalités de mise à disposition de terrains...). Le paragraphe 3.5.2 ci-avant apporte des éléments complémentaires d'analyse de ces données chiffrées.

Pour information, le potentiel de valorisation immobilière s'applique :

- Scénario 1 : bâtiments 206, 209E, 210 (uniquement pour l'estimation locative), 220-221, 226, 330, 335, 360, 362, 365, 400 à 403, 409 à 420, 440-447, 460-470
- Scénario 2 : 206, 209E, 210 (uniquement pour l'estimation locative), 220-221, 226, 330, 332-333, 335, 336, 337, 338, 360-361, 362, 365, 400 à 403, 409, 410, 420, 440-447.
- Scénarios 3 : 206, 209E, 210 (uniquement pour l'estimation locative), 220-221, 226, 330, 400 à 403, 406, 407, 409, 410, 420, 425, 430, 440-447, 460-470



## 3.6 Analyse comparative des scénarios

### ◆ Les impacts sur les relocalisations des étudiants sur le campus

Les scénarios 1 et 2 reposent sur le principe de **répondre le plus rapidement possible aux besoins des composantes**, en mobilisant dès leur libération les surfaces libérées par les entités relocalisées sur le plateau (plan Campus) ou hébergées dans des constructions neuves sur le campus (CPER). Des solutions pour l'optimisation des surfaces sont donc proposées à court ou moyen terme, et permettent à l'Université de **gérer au fil de la mise en place du Plan Campus, le devenir des locaux libérés** sur son périmètre.

Le **scénario 3** renvoie davantage à **une logique de continuité des occupations**. Une perturbation minimale est recherchée pour les activités d'enseignement notamment. La **mise en œuvre du scénario** se trouve en revanche **limitée à court terme**, les recompositions majeures n'étant possibles qu'à moyen-long terme (2018-2020) étant donné le calendrier des opérations Campus (dépendance vis-à-vis du calendrier de l'opération IDEEV).

Le premier scénario table, en matière d'enseignement, sur une bi-polarité « secteur premier cycle » - « cote 400 ».

Le scénario 2 mise sur une concentration sur la cote 400 dans une logique d'accès par Orsay. A l'échelle du campus, les opérations engagées à long terme dans le scénario 2 renvoient à une logique de concentration et de fort rapprochement fonctionnel. En relation avec les espaces environnants, le scénario 2 mise sur un accès du pôle d'enseignement facilité par des aménagements piétons et la desserte en navette, et permettant de renforcer la proximité au petit plateau. L'organisation des mobilités et flux (dessertes, stationnements) est à organiser de concert avec les collectivités.

Le scénario 3 propose un maintien des usagers dans leurs bâtiments actuels et le renforcement du pôle d'enseignement existant (secteur premier cycle, étendu à la cote 300 Ouest). L'entrée du campus par Bures-sur-Yvette est renforcée pour le public étudiant.

### ◆ L'activité de recherche sur le campus et les liens enseignement - recherche

Dans la mesure du possible les projets des laboratoires sont intégrés tels que définis par les acteurs de la recherche de l'Université (P2IO, institut des mathématiques).

Les trois scénarios renforcent le secteur 100-200 comme pôle majeur de la recherche en physique. Les laboratoires du P2IO portent plusieurs projets de développement de plates-formes expérimentales, et engagent en parallèle la mutualisation d'un certain nombre de ressources en salles et moyens dans la perspective d'atteindre la cible d'une réduction de 30% des surfaces actuelles à effectifs constants.

La population d'étudiants de master 2 est directement associée aux lieux de recherche en physique ou en mathématiques, également en chimie.

En revanche, la proximité des étudiants de premier cycle aux lieux de recherche ou aux lieux de rencontre avec les chercheurs diffère selon les scénarios : le scénario 3 institue un pôle d'enseignement de Licence relativement autonome et distinct des lieux de recherche, là où le scénario 2 mise sur la densité et la constitution d'un arc « secteur 100-200, cote 300 Est, cote 400, petit plateau et Moulon » favorisant les connexions entre usagers.

Dans les scénarios 1 et 2, la logique de relocalisation de la recherche de l'UFR STAPS renvoie à l'objectif de proximité enseignement – recherche, mais ne s'appuie sur aucun projet connu de la composante. Le scénario 3 dissocie plus fortement l'activité d'enseignement en STAPS de la recherche, réparties dans des bâtiments distincts, mais l'ensemble de la composante reste localisée dans le secteur Premier Cycle – Cote 300 Est.



Il apparaît que l'activité de pré-incubation et de transfert est amenée à se développer davantage hors du périmètre du campus vallée. Aucun des scénarios propose le développement de ces activités dans le périmètre de la vallée ; seule l'éventualité de consacrer le bâtiment 220-221 à des projets collaboratifs université – entreprise est évoquée dans le scénario 1 et le scénario 2.

#### ◆ Proximité des équipements et environnement de services « vie de campus »

La répartition actuelle et les coups partis assurer une relativement bonne répartition des équipements de vie de campus dans la Vallée. La difficulté réside dans la gestion d'une bi-implantation est-ouest pénalisant la fréquentation de certains services de vie étudiante (ex : MDE).

Les propositions de rapprochement des services MDE vis-à-vis des usagers, renvoie à l'objectif de renforcement de l'environnement de services autour de l'enseignement.

Cette bipolarité est-ouest devra être traitée à l'avenir dans le cadre du scénario 1 qui n'introduit pas de rééquilibrage majeur de l'espace de la vallée.

Le scénario 2 propose une polarisation des activités : la convergence des activités d'enseignement autour de la BU et du RU de la cote 400 (bâtiments 406 et 407) est recherchée ; la proximité de la maison de l'étudiant avec les lieux d'enseignement est proposée (telle que définie actuellement dans le scénario 1 ou selon une implantation alternative cote 400, à long terme, dans le scénario 2). Le potentiel de la cote 400 permet en outre d'envisager des lieux de convivialité de proximité.

Le scénario 3 remet en question l'implantation actuelle des équipements de vie étudiante dans la mesure où la convergence des activités d'enseignement est située à l'Ouest du Campus. La Bibliothèque Universitaire gagnerait à être relocalisée à proximité du futur pôle étudiant « premier cycle – cote 300 Ouest », qui devra en outre disposer d'une offre de restauration de capacité suffisante. Une alternative à l'implantation de la MDE pourrait être envisagée afin de rapprocher les services des bâtiments en entrée de campus côté Orsay du futur pôle majeur d'enseignement.

Les équipements sportifs, culturels et les résidences universitaires sont maintenus dans leur configuration actuelle et projetée (notamment par les collectivités locales). Leur impact sur le périmètre du campus vallée est limité au secteur ouest (« plaine sportive » de Bures sur Yvette) et à l'entrée de campus côté Orsay (conservatoire à proximité immédiate du poste de garde, proposition de lieu culturel étudiant dans le bâtiment 304...). Dans les trois scénarios apparaît la nécessité de combler les besoins en équipements sportifs générés par la libération du site de Châtenay-Malabry dans le cadre de l'opération Campus Saclay (2016 ?).

En matière de logement, les réaménagements engagés dans les trois scénarios permettent de faire émerger des sous-espaces du campus permettant la mise en œuvre de projets d'habitats. Ces zones peuvent à ce titre constituer un potentiel de développement de l'offre en logements dédiés., soit destinée aux étudiants, soit adressée à un public de chercheurs (invités) ou d'un public extérieur hébergé de façon temporaire (CPO Curie).

Au-delà de la stricte opération ponctuelle de logement, le scénario 2 autorise à envisager la construction d'un véritable projet urbain complexe, mixte, dense, dans le secteur de Bures sur Yvette.

#### ◆ Accès au campus et flux d'usagers

Au vu des dysfonctionnements actuels en matière de flux dans le périmètre du campus Vallée, les scénarios proposés doivent inclure une réflexion sur les voies et accès du campus Vallée.

Le scénario 1 représente une certaine permanence de l'organisation actuelle, autorisant à penser au maintien des avantages et inconvénients en matière de mobilité sur et vers le campus.

La concentration des activités d'enseignement sur la cote 400 telle que proposée dans le scénario 2 nécessite une réorganisation des modes d'accès. Le développement du stationnement à proximité de l'entrée d'Orsay ou à l'articulation du campus avec l'espace urbain environnant (ex : est de la



cote 400) est à organiser en partenariat avec les collectivités pour satisfaire aux besoins des étudiants, administratifs et chercheurs, éventuellement de la population de la commune à proximité de la gare RER.

Dans le cadre des projets de liaison vallée – plateau, le pari de la densité des activités dans le campus Vallée peut s'avérer porteur pour l'organisation des dessertes et des circuits (requalification des voiries).

Pour le « contournement » du campus afin de distinguer flux des usagers de l'Université et flux des automobilistes extérieurs au campus, le scénario 2 laisse une marge de manœuvre importante aux collectivités pour la réalisation de voies nouvelles concourant à limiter l'usage des voies de desserte de l'Université aux seul public étudiant, chercheur et administratif.

Le scénario 3 propose une organisation du campus reposant sur un double accès : Bures d'une part, pour le public étudiant et une partie des chercheurs et personnels, et Orsay d'autre part à titre d'accès « de prestige » conduisant les personnels, les chercheurs et les visiteurs à la Présidence et aux services administratifs centraux (+ décanat Faculté de Sciences) hébergés dans un patrimoine immobilier au service de l'image de l'établissement (domaine historique du Launay, cadre botanique et paysager...), ainsi qu'au P2IO et aux lieux de formation continue, au CFMI...

Les circulations transversales sur le campus semblent plus difficiles à réorganiser sur la base de ce double accès brouillant la lisibilité des circuits en direction du campus. Les itinéraires des navettes CAPS assurant la desserte des principaux lieux du campus feront vraisemblablement l'objet de modifications (desserte RER Bures – premier cycle à privilégier, par exemple).

#### ◆ **Éléments financiers**

Enfin, il était nécessaire à l'université et ses partenaires de cerner les ordres de grandeur des coûts de mise en œuvre de ces scénarios et les valorisations potentielles (cf. ci-avant).

Pour autant, le constat sur cette partie est qu'elle ne permet pas une nette discrimination entre les 3 scénarios et par là même ne constitue pas à notre avis le principal critère de choix.

Ce choix s'effectuera probablement davantage sur des thématiques d'aménagement, d'optimisation de fonctionnement, d'image, de liaison avec le reste du territoire...

C'est le choix que devra effectuer le comité de pilotage du 17 juillet 2012.

Bien entendu, ce choix se fait à l'échelle de cette mission, qui sera clôturée par un livrable présentant le scénario cible préférentiel en septembre.

En revanche, ce choix n'est pas figé pour les 10 ans à venir. L'université cherchera à profiter des opportunités qui se présentent, à s'adapter aux évolutions non prévisibles à ce jour, tout en gardant le cap global de cette feuille de route qu'est le schéma directeur.